



First Session
Thirty-ninth Parliament, 2006-2007

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Official Languages

Chair:
The Honourable MARIA CHAPUT

Monday, April 16, 2007
Monday, April 23, 2007

Issue No. 14

Second meeting on:

Government Response to the report of the committee
entitled: *French-Language Education in a Minority*
Setting: A Continuum from Early Childhood
to the Post-secondary Level

Twenty-sixth meeting on:

The application of the Official Languages Act
and of the regulations and directives made under it,
within those institutions subject to the act

APPEARING:

The Honourable Josée Verner, P.C., M.P.,
Minister for La Francophonie and Official Languages

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
trente-neuvième législature, 2006-2007

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Langues officielles

Présidente :
L'honorable MARIA CHAPUT

Le lundi 16 avril 2007
Le lundi 23 avril 2007

Fascicule n° 14

Deuxième réunion concernant :

La réponse du gouvernement au rapport du Comité
intitulé : *L'éducation en milieu minoritaire*
francophone : un continuum de la petite
enfance au postsecondaire

Vingt-sixième réunion concernant :

L'application de la Loi sur les langues officielles,
ainsi que des règlements et instructions en découlant,
au sein des institutions assujetties à la loi

COMPARAÎT :

L'honorable Josée Verner, C.P., députée,
ministre de la Francophonie et des Langues officielles

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Maria Chaput, *Chair*

The Honourable Wilbert J. Keon, *Acting Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Comeau	* LeBreton, P.C.
Cowan	(or Comeau)
* Hervieux-Payette, P.C.	Losier-Cool
(or Tardif)	Murray, P.C.
Jaffer	Tardif
	Trenholme Counsell

*Ex officio members

(Quorum 4)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Keon substituted for that of the Honourable Senator Champagne, P.C. (*March 27, 2007*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
LANGUES OFFICIELLES

Présidente : L'honorable Maria Chaput

Vice-président intérimaire : L'honorable Wilbert J. Keon

et

Les honorables sénateurs :

Comeau	* LeBreton, C.P.
Cowan	(ou Comeau)
* Hervieux-Payette, C.P.	Losier-Cool
(ou Tardif)	Murray, C.P.
Jaffer	Tardif
	Trenholme Counsell

*Membres d'office

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

Le nom de l'honorable sénateur Keon est substitué à celui de l'honorable sénateur Champagne, C.P. (*le 27 mars 2007*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, April 16, 2007
(26)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4 p.m. in room 9 of the Victoria Building, the Chair, the Honourable Maria Chaput, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Chaput, Comeau, Keon, Losier-Cool, Murray, P.C. and Tardif (6).

Also present: From the Parliamentary Research Branch of the Library of Parliament: Marie-Ève Hudon and Élyse Hurtubise-Loranger.

In attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, April 27, 2006, the committee continued to examine, for the purpose of reporting from time to time on, the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act. (*For the complete text of the Order of Reference, see Issue No. 2, Monday, May 15, 2006.*)

In accordance with rule 92(2)(e), the committee sat in camera to consider a draft agenda.

It was agreed that senators' staff members as well as the communications officer assigned to the committee be permitted to attend in camera meetings.

It was agreed that the committee adopt a proposed work plan for the meetings scheduled until the adjournment of the Senate.

At 4:55 p.m., the committee recessed.

At 5:01 p.m., the committee reconvened in an open session.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, November 2, 2006, the committee continued to examine, for the purpose of reporting from time to time on, the government's response dated November 2006, to the sixth report (interim) of the Standing Senate Committee on Official Languages entitled: *French-language Education in a Minority Setting: A Continuum from Early Childhood to the Post-secondary Level*, tabled in the Senate on June 14, 2005. (*For the complete text of the Order of Reference, see Issue No. 13, Monday, March 19, 2007.*)

APPEARING:

The Honourable Josée Verner, P.C., M.P., Minister for La Francophonie and Official Languages.

WITNESSES:*Canadian Heritage:*

Hubert Lussier, Director General, Official Languages Support Program;

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 16 avril 2007
(26)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 16 h, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Maria Chaput (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Chaput, Comeau, Keon, Losier-Cool, Murray, C.P., et Tardif (6).

Aussi présentes : Du Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque du Parlement, Marie-Ève Hudon et Élyse Hurtubise-Loranger.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 27 avril 2006, le comité procède à étudier, afin d'en faire rapport de façon ponctuelle, l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2, du lundi 15 mai 2006.*)

Conformément à l'article 92(2)e) du Règlement, le comité se rencontre à huis clos afin d'examiner un projet d'ordre du jour.

Il est convenu que le personnel des sénateurs ainsi que l'agente de communications affectée au comité puissent demeurer dans la salle pendant que le comité siège à huis clos.

Il est convenu d'adopter l'ébauche de plan de travail soumise pour les réunions prévues jusqu'à l'ajournement du Sénat.

À 16 h 55, le comité suspend ses travaux.

À 17 h 01, le comité reprend ses travaux en audience publique.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 2 novembre 2006, le comité procède à étudier, afin d'en faire rapport de façon ponctuelle, la réponse du gouvernement, en date de novembre 2006, au sixième rapport (interim) du Comité sénatorial permanent des langues officielles intitulé *L'éducation en milieu minoritaire francophone : un continuum de la petite enfance au postsecondaire*, déposé au Sénat le 14 juin 2005. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 13, du lundi 19 mars 2007.*)

COMPARAÎT :

L'honorable Josée Verner, C.P., députée, ministre de la Francophonie et des Langues officielles.

TÉMOINS :*Patrimoine canadien :*

Hubert Lussier, directeur général, Programmes d'appui aux langues officielles;

Jérôme Moisan, Senior Director, Official Languages Secretariat;

Diane Fulford, Assistant Deputy Minister, Citizenship and Heritage.

The Chair made an opening statement.

The Honourable Josée Verner made a statement and, along with Mr. Hubert Lussier, Mr. Jérôme Moisan and Ms. Diane Fulford, answered questions.

At 5:59 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, April 23, 2007
(27)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4 p.m. in room 2 of the Victoria Building, the Chair, the Honourable Maria Chaput, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Chaput, Comeau, Keon and Tardif (4).

Also present: From the Parliamentary Research Branch of the Library of Parliament: Marie-Ève Hudon and Élyse Hurtubise-Loranger.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, April 27, 2006, the committee continued to examine, for the purpose of reporting from time to time on, the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act. (*For the complete text of the Order of Reference, see Issue No. 2, Monday, May 15, 2006.*)

WITNESSES:

Farm Credit Canada

Grey Honey, Senior Vice President, Human Resources;

Michel Thibaudeau, Director, Corporation Audit;

Krista Kilback, Business Partner, Human Resources.

The Chair informed the members of the committee that the Honourable Senator Champagne, P.C., would be absent for an indefinite period.

The Honourable Senator Comeau moved:

That the Honourable Senator Keon be elected Acting Deputy Chair of the committee.

The question being put on the motion, it was resolved in the affirmative.

The Chair made an opening statement.

Jérôme Moisan, directeur principal, Secrétariat des langues officielles;

Diane Fulford, sous-ministre adjointe, Citoyenneté et patrimoine.

La présidente fait une déclaration préliminaire.

L'honorable Josée Verner fait une déclaration puis, avec Hubert Lussier, Jérôme Moisan et Diane Fulford répond aux questions.

À 17 h 59, le comité ajourne ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 23 avril 2007
(27)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 16 h, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Maria Chaput (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Chaput, Comeau, Keon et Tardif (4).

Aussi présents : Du Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement : Marie-Ève Hudon et Élyse Hurtubise-Loranger.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 27 avril 2006, le comité procède à étudier, afin d'en faire rapport de façon ponctuelle, l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que les règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2, du lundi 15 mai 2006.*)

TÉMOINS :

Financement agricole Canada

Greg Honey, vice-président principal, Ressources humaines;

Michel Thibaudeau, directeur principal, Vérification;

Krista Kilback, partenaire d'affaires, Ressources humaines.

La présidente informe les membres que l'honorable sénateur Champagne, C.P., sera absente pour une période indéterminée.

Il est proposé par l'honorable sénateur Comeau :

Que l'honorable sénateur Keon soit élu vice-président intérimaire du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

La présidente fait une déclaration préliminaire.

Mr. Grey Honey, Mr. Michel Thibaudeau and Ms. Krista Kilback each made statements and answered questions.

It was agreed that the following draft budget for the special study on the application of the Official Languages Act for fiscal year ending March 31, 2008 be adopted and tabled to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

Professional and other services	\$ 30,200
Transportation and communications	\$ 113,000
Miscellaneous expenses	<u>\$ 3,900</u>
Total	\$ 148,100

In accordance with rule 92(2)(f), the committee convened in camera.

It was agreed that senators' staff members as well as the communications officer assigned to the committee be permitted to attend the in camera meeting.

At 5:05 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Greg Honey, Michel Thibaudeau et Krista Kilback font chacun une déclaration puis, répondent aux questions.

Il est convenu que la demande de budget suivante relative à l'étude spéciale sur l'application de la Loi sur les langues officielles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2008 soit adoptée et présentée au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Services professionnels et autres	30 200 \$
Transport et communications	113 000 \$
Autres dépenses	<u>3 900 \$</u>
Total	148 100 \$

Le comité procède à huis clos, conformément à l'article 92(2)f), pour examiner l'ébauche d'un rapport.

Il est convenu que le personnel des sénateurs ainsi que l'agent de communications affectée au comité puissent demeurer dans la salle pendant que le comité siège à huis clos.

À 17 h 05 le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Josée Thérien

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, 16 April, 2007

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4 p.m. to consider the response of the government, dated November 2006, to the sixth report (interim) of the Standing Senate Committee on Official Languages entitled *French-language Education in a Minority Setting: a Continuum from Early Childhood to the Post-secondary Level* tabled in the Senate on June 14, 2005.

Senator Maria Chaput (*Chairman*) in the Chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, welcome to the April 16, 2007 meeting of the Standing Senate Committee on Official Languages.

[*English*]

Welcome to the Standing Senate Committee on Official Languages.

[*Translation*]

My name is Maria Chaput, I am the chair of the committee and I am from Manitoba.

Before hearing from our honourable guest, I would like to introduce the members of the committee. On my left are Senator Keon, Senator Comeau and Senator Lowell Murray. On my right, Senator Losier-Cool and Senator Tardif.

Today we welcome the Minister for La Francophonie and Official Languages, the Honourable Josée Verner. Welcome, Madam Minister.

We invited the minister so that she could provide us with her comments, but above all, so that she could answer our questions about the government's response, dated November 2006, to the Sixth Report (interim) of the Standing Senate Committee on Official Languages entitled *French-language Education in a Minority Setting: a Continuum from Early Childhood to the Post-secondary Level*, tabled in the Senate on June 14, 2005.

With Ms Verner today is Ms. Diane Fulford, Assistant Deputy Minister of Citizenship and Heritage, Mr. Hubert Lussier, Director General of the Official Languages Support Programs, and Mr. Jérôme Moisan, Senior Director of the Official Languages Secretariat.

Welcome to you all. Without further ado, I give the floor to Minister Verner.

Hon. Josée Verner, P.C., M.P., Minister for La Francophonie and Official Languages: Madam Chairman, honourable senators, I am appearing before you after a year during which I met with my counterparts from the provinces and territories, as well as with many representatives of official-language communities. I listened to them, and I continue to listen with attention to their ideas, concerns, and hopes.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 16 avril 2007

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 16 heures pour examiner la réponse du gouvernement, en date de novembre 2006, au sixième rapport (intérimaire) du Comité sénatorial permanent des langues officielles intitulé *L'éducation en milieu minoritaire francophone : un continuum de la petite enfance au postsecondaire*, déposé au Sénat le 14 juin 2005.

Le sénateur Maria Chaput (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Honorables sénateurs, soyez les bienvenus à cette réunion du 16 avril 2007, du Comité sénatorial permanent des langues officielles.

[*Traduction*]

Je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent des langues officielles.

[*Français*]

Je m'appelle Maria Chaput, présidente du comité, et je suis du Manitoba.

Avant d'entendre notre honorable invitée, j'aimerais vous présenter les membres du comité. À ma gauche se trouvent le sénateur Keon, le sénateur Comeau et le sénateur Lowell Murray. À ma droite, madame le sénateur Losier-Cool et madame le sénateur Tardif.

Nous accueillons aujourd'hui la ministre de la Francophonie et des Langues officielles, l'honorable Josée Verner. Bienvenue, madame la ministre.

Nous avons invité la ministre afin qu'elle nous fasse part de ses commentaires mais surtout pour qu'elle réponde à nos questions au sujet de la réponse du gouvernement, en date de novembre 2006, au sixième rapport (intérimaire) du Comité sénatorial permanent des langues officielles intitulé : *L'éducation en milieu minoritaire francophone : un continuum de la petite enfance au postsecondaire*, déposé au Sénat le 14 juin 2005.

Mme Verner est accompagnée aujourd'hui de Mme Diane Fulford, sous-ministre adjointe, Citoyenneté et patrimoine, M. Hubert Lussier, directeur général, Programmes d'appui aux langues officielles et de M. Jérôme Moisan, directeur principal, Secrétariat des langues officielles.

Nous vous souhaitons la bienvenue. Sans plus tarder, je cède la parole à madame la ministre Verner.

L'honorable Josée Verner, C.P., députée, ministre de la Francophonie et des Langues officielles : Madame la présidente, honorables sénateurs, je me présente devant vous au terme d'une année au cours de laquelle j'ai rencontré mes homologues des provinces et territoires ainsi que plusieurs représentants des communautés de langues officielles. Je les ai écoutés et je continue d'écouter avec attention leurs idées, leurs préoccupations et leurs espoirs.

I hold in high esteem the efforts undertaken by francophones throughout our country to build communities that reflect them. And I know that their educational institutions are very important to them. Primary and secondary schools, colleges and universities in official-language minority communities train children and young people who are no less than the future of our communities.

Given this reality, access to high-quality education in French at all levels and the retention of young people throughout their school career are basic issues. French-language schools must be able to offer an environment in which, from early childhood to adulthood, francophones receive solid training and tools to become the leaders of tomorrow.

Last November, our government tabled a response to the sixth report of your committee, entitled *French-language Education in a Minority Setting: a Continuum from Early Childhood to the Post-Secondary Level*.

In our response, we reiterated our commitment to promoting the development of official-language minority communities and to recognizing linguistic duality as integral to our identity. Our response also reported on advances in promoting linguistic duality, in early learning and child care as well as in primary, secondary, and post-secondary education.

Without going into the details of our response, I would like to highlight certain themes that are particularly important to me, and to offer examples of achievements and projects underway that go a long way to meeting the recommendations of your committee. I would like to remind you that as Minister of International Cooperation and Minister for La Francophone and Official Languages, I ensure that Canada's two official languages have their rightful place in our communities and our federal institutions. I do this with the help of the Official Languages Support Programs of the Department of Canadian Heritage and by coordinating our government's overall effort to support linguistic duality.

During the past year, our government has taken tangible, positive action on this issue.

[English]

The investment that we are making in post-secondary education, which takes the form of loans and scholarships to students, certainly benefits all Canadians and includes francophones who live in minority situations.

As you know, our government has recently tabled a new budget that provides \$250 million a year, starting from 2007-08, for the creation of child care spaces. In addition, companies that create new child care spaces in the workplace will receive an investment tax credit.

Je tiens en haute estime les efforts que les francophones déploient, partout au pays, pour bâtir des communautés à leur image. Et je sais que leurs institutions d'enseignement sont très importantes pour eux. Les écoles primaires et secondaires, les collèges et universités en milieu minoritaires forment les enfants et les jeunes qui ne représentent rien de moins que l'avenir de nos communautés.

Dans cette optique, la question de l'accès à une éducation de qualité en français à tous les niveaux et celle de la rétention des jeunes tout au long de leur cheminement scolaire sont fondamentales. Les écoles francophones doivent être en mesure d'offrir un milieu où, de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte, les francophones acquièrent une formation solide et des outils pour devenir les chefs de file de demain.

En novembre dernier, notre gouvernement a présenté une réponse au sixième rapport de votre comité intitulé : *L'éducation en milieu minoritaire francophone : un continuum de la petite enfance au postsecondaire*.

Nous y avons réitéré notre engagement à promouvoir l'essor des communautés de langues officielles en situation minoritaire et à reconnaître la dualité linguistique comme l'un des fondements de notre identité. Nous y avons aussi présenté les progrès réalisés dans la promotion de la dualité linguistique, tant du point de vue de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants que du point de vue de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire.

Sans reprendre les détails de notre réponse, j'aimerais mettre en lumière certains thèmes qui me tiennent particulièrement à cœur et vous présenter des exemples de réalisations et de projets en cours qui vont largement dans le sens des recommandations de votre comité. J'aimerais vous rappeler qu'en tant que ministre de la Coopération internationale et ministre de la Francophonie et des Langues officielles, je m'assure que nos deux langues officielles occupent la place qui leur revient dans nos communautés et institutions fédérales. Je le fais à l'aide des Programmes d'appui aux langues officielles du ministère du Patrimoine canadien et en coordonnant l'effort global de notre gouvernement en matière de dualité linguistique.

Durant la dernière année, notre gouvernement est d'ailleurs passé à l'action de façon tangible et positive à cet égard.

[Traduction]

L'investissement que nous faisons dans l'éducation postsecondaire, sous forme de prêts et bourses aux étudiants, profite bien sûr à tous les Canadiens, y compris les francophones en situation minoritaire.

Comme vous le savez, notre gouvernement a récemment déposé un nouveau budget, qui prévoit, à compter de 2007-2008, 250 millions de dollars par année pour la création de places en garderie. De plus, les entreprises qui augmenteront le nombre de places en garderie en milieu de travail auront droit à un crédit d'impôt à l'investissement.

[Translation]

With regard to post-secondary education, our government announced investments in the order of \$800 million a year, starting from 2008-09, to strengthen the quality and competitiveness of Canada's post-secondary education system. We also announced investments in research as well as new scholarships for graduate studies. This financial assistance will make a difference to all Canadians, including francophones in minority communities.

I am pleased also to note that, in the new budget, we have increased the funding for linguistic duality and minority-language communities by \$30 million over the next two years. These new funds, which add to the amounts already provided, mainly target young people and will go towards cultural and extra-curricular activities and to community centres.

For my part, to support education in francophone minority communities, I have signed enhanced bilateral agreements on minority-language education and second-language teaching with the 13 provinces and territories.

Our government attaches great importance to the quality of its relations with the provinces and territories on this issue. We are working together to expand the opportunities open to Canadians in the education field, including francophones in minority communities. And we know that our actions will be as effective as our cooperation is good.

The agreements we have signed total close to \$1 billion over four years. On their side, the provinces and territories are investing an at least equivalent amount. That makes over \$2 billion to be invested for official languages by 2009. The agreements have a major impact on education programs, from early childhood through the post-secondary level.

Through them, we can support the management of francophone minority schools all over Canada. We are helping to recruit eligible students, and to stabilize registration numbers in minority schools, from kindergarten to Grade 12.

The agreements help to train teachers, prevent dropouts, increase access to high-quality education, and strengthen college and university networks within minority communities. The new agreements also further our shared objectives, such as program enrichment, development of teaching resources and closer school and community ties. Lastly, they help to establish or enlarge minority school and community centres.

Last year, I announced funding for construction and enlargement of two school and community centres in New Brunswick, two in Saskatchewan, and one in the Northwest

[Français]

Du côté de l'enseignement postsecondaire, notre gouvernement a annoncé des investissements de l'ordre de 800 millions de dollars par année, à compter de 2008-2009, pour renforcer la qualité et la compétitivité du système canadien d'éducation postsecondaire. Nous avons aussi annoncé des investissements dans la recherche ainsi que de nouvelles bourses d'études supérieures. Ces appuis financiers feront une différence pour l'ensemble des Canadiens, y compris les francophones en situation minoritaire.

Je suis heureuse de souligner, également, que dans le nouveau budget, nous avons rehaussé de 30 millions de dollars, pour les deux prochaines années, le financement accordé à la dualité linguistique et aux communautés de langues officielles en situation minoritaire. Ces nouveaux fonds, qui s'ajoutent aux enveloppes déjà prévues et qui ciblent principalement les jeunes, sont destinés à des activités culturelles et parascolaires et à des centres communautaires.

De mon côté, pour appuyer l'éducation en milieu minoritaire francophone, j'ai signé des ententes bilatérales bonifiées sur l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde avec les 13 provinces et territoires.

Notre gouvernement accorde une grande importance à la qualité de ses relations avec les provinces et les territoires dans ce dossier. Nous travaillons ensemble pour accroître les possibilités offertes aux Canadiens dans le domaine de l'éducation, y compris les francophones en situation minoritaire, et nous savons que notre action sera d'autant plus efficace que notre collaboration sera bonne.

Les ententes que nous avons signées totalisent près d'un milliard de dollars sur quatre ans. En contrepartie, les provinces et les territoires investissent une somme au moins équivalente. Ce sont donc plus de deux milliards de dollars qui seront investis pour les langues officielles d'ici 2009. Ces ententes ont une incidence majeure sur les programmes offerts de la petite enfance au postsecondaire.

Grâce à elles, nous pouvons appuyer la gestion des écoles francophones en milieu minoritaire sur tout le territoire canadien. Nous contribuons à recruter les élèves admissibles et à stabiliser le nombre d'inscriptions dans les écoles de la minorité et ce, de la maternelle à la douzième année.

Les ententes contribuent à former les enseignants, à prévenir le décrochage, à accroître l'accès à une éducation de qualité et à renforcer les réseaux collégiaux et universitaires au sein des communautés minoritaires. Les nouvelles ententes font aussi avancer nos objectifs communs, comme l'enrichissement des programmes, le développement de ressources pédagogiques et le rapprochement entre l'école et la communauté. Enfin, elles permettent d'établir ou d'agrandir des centres scolaires et communautaires en situation minoritaire.

L'an dernier, j'ai annoncé des appuis aux travaux de construction et d'agrandissement de deux centres scolaires et communautaires au Nouveau-Brunswick, de deux centres en

Territories. And I will soon have other good news of a similar nature to announce.

I have just increased the amount provided to expand school and community centres in New Brunswick, and announced new support for educational projects in the province, particularly the Écoles au coeur de la communauté project. This is a project that is already bearing fruit. During my visit to Atlantic Canada, I went to the École St-André, one of the schools participating in the project, and I was impressed by the vitality of the school staff and community residents.

During my visit, I also announced, on behalf of my colleague Monte Solberg, an investment of \$10.8 million over five years for a pilot project intended to offer better services in French in our child care centres. The project will allow us to see how children of pre-school age can benefit from the enriched services, particularly from the viewpoint of language and culture. Children start to learn and use French at a very early age. It is therefore crucial to help francophone parents, who are raising a family in a minority situation, to pass their language on to their children. Starting in September, more than 250 children and their parents will benefit from the pilot project, which will be implemented in five Canadian communities.

[English]

I would like to address another aspect of French-language teaching in this country. In Canada, 1.8 million students are learning French as a second language, which is 46 per cent of anglophone students. French-language training is gaining in popularity and importance. Canadians increasingly understand that French, one of our two official languages and a language of international importance, is a vital asset for our future both as individuals and as a society. The Department of Canadian Heritage devotes some \$80 million a year to second-language education programs. More than 12,000 young Canadians participate in youth activities and internships that are available, thanks to this financial support.

[Translation]

A real movement is starting in favour of being able to speak both French and English. It is our duty to seize this unique opportunity and help francophone minority-language communities continue to fully contribute to Canada's success. We can do it only by creating a teaching environment that enables young francophones in minority communities to begin, continue, and complete their studies in their own language.

In conclusion, I want to reiterate my commitment to you to promote the cause of French throughout our country, and to help build a Canada that has much to offer to young francophones. Because they are the ones who will give life and shape to French-speaking Canada tomorrow.

We are now ready to respond to your questions.

Saskatchewan et d'un centre dans les Territoires du Nord-Ouest. Et j'aurai bientôt d'autres bonnes nouvelles comme celles-là à annoncer.

Je viens tout juste de bonifier la somme accordée pour agrandir les centres scolaires et communautaires au Nouveau-Brunswick et d'annoncer de nouveaux appuis à des projets éducatifs dans la province, notamment le projet Écoles au coeur de la communauté. C'est un projet qui porte déjà des fruits. Durant ma visite dans la région de l'Atlantique, je suis allée à l'école Saint-André, l'une des écoles qui participent au projet et j'ai été impressionnée par le dynamisme du personnel de l'école et des gens de la communauté.

J'ai aussi profité de ma visite pour annoncer, au nom de mon collègue Monte Solberg, un investissement de 10,8 millions de dollars sur cinq ans, pour un projet pilote qui vise à offrir de meilleurs services en français dans nos garderies. Ce projet permettra de voir comment les enfants d'âge préscolaire peuvent profiter de services enrichis, notamment du point de vue de la langue et de la culture. La connaissance et la pratique du français s'acquièrent dès le plus jeune âge. Il est donc essentiel d'aider les parents francophones en situation minoritaire à transmettre cette langue à leurs enfants. Plus de 250 enfants et leurs parents pourront, dès septembre, bénéficier du projet pilote qui sera mis en œuvre dans cinq collectivités du pays.

[Traduction]

J'aimerais discuter d'un autre aspect de l'enseignement du français dans notre pays. Au Canada, 1,8 million d'élèves apprennent le français langue seconde, ce qui représente 46 p. 100 des élèves anglophones. L'engouement à l'égard de l'apprentissage du français et son importance prennent de l'ampleur. Les Canadiens reconnaissent de plus en plus que le français, l'une de nos deux langues officielles et une langue importante sur la scène internationale, sera un atout essentiel dans l'avenir pour nous, tant individuellement que collectivement. Le ministère du Patrimoine canadien consacre environ 80 millions de dollars par année à des programmes d'enseignement de la langue seconde. Plus de 12 000 jeunes canadiens participent à des activités et à des stages qui sont offerts grâce à cette aide financière.

[Français]

Un véritable mouvement en faveur de la maîtrise du français et de l'anglais s'amorce. Il est de notre devoir de saisir cette occasion unique et d'aider les communautés francophones en situation minoritaire à continuer de contribuer à part entière à la réussite du Canada. Nous ne pourrions y arriver qu'en créant un milieu d'enseignement qui permet aux jeunes francophones en milieu minoritaire d'amorcer, de poursuivre et de terminer leurs études dans leur langue.

En conclusion, je réitère devant vous ma volonté de faire avancer la cause du français partout au pays et de contribuer à bâtir un Canada qui a beaucoup à offrir aux jeunes francophones. Car ce sont eux qui donneront vie et forme à la Francophonie canadiennes de demain.

Nous sommes maintenant prêts à répondre à vos questions.

Senator Tardif: Thank you, Madam Minister. It is a pleasure to see you again. In your presentation, you mentioned that a budget of \$250 million had been set aside to create child care spaces. During your discussions with the provinces on transferring funds for the creation of child care spaces, were language clauses included? As you know, including language clauses opens the door for communities to negotiate with the provinces. It also gives a legitimacy to their requests. Did you see that language clauses were included?

Ms. Verner: Madam Chairman, it is also a great pleasure for me to see you again. That responsibility belongs to my colleague the Minister of Human Resources and Social Development, Mr. Monte Solberg. I am assured that he is very well aware of the special situation of francophones in minority situations. I would have to see. I do not have the precise agreements on the matter at hand.

However, with regard to child care spaces for francophone communities, as you know, when we fund the construction of school and community centres, child care spaces for francophone communities are also included. Since we have \$30 million in completely new money that was announced in the recent budget, we can make the easy assumption that it is specifically targeted to youth and to community centres. Needs of francophone parents in minority situations will be met, even without counting the Universal Child Care Benefit, of course.

Senator Tardif: Could I encourage you to emphasize to your colleague Minister Solberg the importance of making sure that provinces know about the measures targeted at francophone communities in minority situations? It is important to start at a very young age — as you yourself pointed out — and that is not always done.

It is often necessary to be a step ahead, and there can be a number of reactions. I get a lot of comments from communities saying that it is important, when any negotiations are being conducted and when powers are being transferred — with all respect to provincial jurisdiction of course — that the federal government play its part and emphasize the importance of including language clauses.

Ms. Verner: Yes, you can count on me.

The Chairman: In your presentation, you talked about a pilot project. I find that very interesting, and was glad to see that you mentioned pilot projects involving day cares that will be put in place in five communities. Are some of these day cares part of the school — community centres? Could we find day cares providing services to our pre-schoolers in the same building as the school — community centre?

Ms. Verner: Yes, five have been planned. One is in Edmonton, Alberta, two are in Ontario and two are in New Brunswick. My colleague tells me that they are part of school systems, but the enhanced services in French will be provided to pre-schoolers.

Le sénateur Tardif : Merci madame la ministre, il nous fait plaisir de vous revoir. Vous avez indiqué dans votre présentation qu'un budget de 250 millions de dollars avait été inclus pour la création de places en garderie. Lors de vos discussions avec les provinces au moment du transfert de l'argent pour la création de places en garderie, est-ce que des clauses linguistiques ont été incluses? Comme vous le savez, l'inclusion de clauses linguistiques ouvre la porte aux communautés pour négocier avec les provinces. Cela donne également une légitimité à leurs requêtes. Est-ce qu'on a prévu l'inclusion de clauses linguistiques?

Mme Verner : Madame la présidente, c'est pour moi aussi un réel plaisir de vous revoir. Cette responsabilité relève de mon collègue du ministère des Ressources humaines et du Développement social, M. Monte Solberg. Je suis assurée qu'il est très au fait de la situation particulière des francophones en milieu minoritaire. Il faudra voir. Je n'ai pas sous les yeux les ententes précises à ce sujet.

Cependant, sur le plan des places en garderie pour les communautés francophones, comme vous le savez, lorsqu'on finance la construction de centres scolaires communautaires, il s'y crée des places en garderie également pour les communautés francophones. Comme on a un tout nouveau montant de 30 millions de dollars qui a été annoncé dans le dernier budget, on peut aisément envisager qu'il soit particulièrement destiné à la jeunesse et aux centres communautaires. Il y a des besoins qui seront comblés pour les parents francophones en milieu minoritaire, sans compter, évidemment, notre programme de prestation universelle pour la garde d'enfants.

Le sénateur Tardif : Est-ce que je pourrais vous encourager à souligner auprès de votre collègue, le ministre Solberg, l'importance d'indiquer aux provinces les mesures ciblées pour les francophones en milieu minoritaire? Il est important de commencer très tôt pour les jeunes — vous l'avez bien indiqué — et cela ne se fait pas nécessairement.

Il faut souvent anticiper les effets et justement, il y a bien des réactions. Je reçois beaucoup de commentaires des communautés qui disent qu'il est important, lors de toutes les négociations et lorsqu'on transfère des pouvoirs — tout en respectant les champs de compétences des provinces — que le gouvernement fédéral joue son rôle et souligne l'importance d'inclure les clauses linguistiques.

Mme Verner : Oui, vous pouvez compter sur moi.

La présidente : Dans votre présentation, vous avez parlé d'un projet pilote. Je trouve cela fort intéressant et je suis heureuse de voir que vous avez parlé de projets pilotes qui seraient mis en œuvre dans cinq collectivités du pays, à l'égard des garderies. Est-ce que certaines de ces garderies font partie des centres scolaires communautaires? On pourrait donc retrouver des garderies qui offriraient des services en français à nos tout-petits dans le même édifice que le centre scolaire communautaire?

Mme Verner : Oui, cinq ont été retenues dont une à Edmonton, en Alberta, deux en Ontario et deux au Nouveau-Brunswick. Mon collègue me dit qu'elles font partie des réseaux scolaires, mais ce sont des tout-petits qui vont recevoir des

Studies have shown that francophone children in minority situations come to elementary school less well prepared than, say, anglophone children.

We do not know what results the report will show us, but we want to make sure that we are delivering better targeted services. The parents are going to be supported in the experiment too, so that we have good data for future initiatives.

From being in New Brunswick myself two weeks ago to make the announcement, I can tell you that there were some very happy parents.

Senator Comeau: Is it fair to say that the goal of these pilot projects is to study the results with a view to developing a national plan, or at least a program that different provinces can access?

Ms. Verner: As I mentioned, I was making the announcement on behalf of my colleague Monte Solberg. The study will take five years. We do not know what the report will conclude, but, of course, we hope that it will tell us how to proceed in the future, and that the results of the study are very clear. I do not want to speak for my colleague, but I assume that if he launches a pilot project, it is because he is hoping that it will suggest future initiatives.

Senator Comeau: Do you think that will take five years?

Ms. Verner: The project will take five years, yes.

Senator Comeau: And if the results are positive, I imagine that it can be made available in other regions?

Ms. Verner: I assume that is what my colleague intends.

Senator Comeau: Why five years? That seems a little long to me.

Hubert Lussier, Director General, Official Languages Support Programs, Canadian Heritage: Assessing the impact takes some time because we are looking to rank the types of intervention with the children. This will affect the way in which school systems can adapt the techniques, with our help, and the help of federal and provincial governments. So that can take several years.

Ms. Verner: Especially if we want to see results, for example if it has made for better learning by the time the children reach elementary school.

Senator Comeau: I still find five years to be a long time.

Ms. Verner: It is because they are three years old and we want to see if they learn more easily in elementary school.

services enrichis en français. Des études ont démontré que les enfants francophones en situation minoritaire arrivaient moins bien préparés à l'école primaire que les enfants anglophones, par exemple.

On ne sait pas ce que le rapport nous dévoilera comme résultats, mais on veut s'assurer de donner des services davantage ciblés. Pour que cela nous donne de bons enseignements pour les actions futures à prendre, les parents vont également être supportés dans cette expérience.

Pour avoir fait l'annonce moi-même au Nouveau-Brunswick il y a deux semaines, je peux vous dire qu'il y avait des parents bien contents.

Le sénateur Comeau : J'imagine que ces projets pilotes ont pour but d'étudier les résultats qui en découleront en vue d'élaborer un plan national ou, au moins, un programme accessible aux différentes provinces?

Mme Verner : Comme je le mentionnais, je faisais l'annonce au nom de mon collègue, Monte Solberg. L'étude sera menée sur une période de cinq ans. Nous ne connaissons pas les conclusions du rapport, mais nous souhaitons, bien entendu, que cela nous donne des indications sur les interventions à mener dans le futur; et ce sont des résultats très clairs qui se dégagent de ces études. Je ne veux pas parler au nom de mon collègue, mais je présume que s'il lance le projet pilote, c'est qu'il souhaite un éclairage pour des interventions futures.

Le sénateur Comeau : Vous pensez que cela prendra cinq ans?

Mme Verner : C'est effectivement un projet qui sera mené sur une période de cinq ans.

Le sénateur Comeau : Et s'il y a des résultats positifs, j'imagine que cela pourrait être accessible dans d'autres régions?

Mme Verner : Je présume que c'est l'intention de mon collègue.

Le sénateur Comeau : Pourquoi cinq ans? Cela m'apparaît long un peu.

Hubert Lussier, directeur général, Programmes d'appui aux langues officielles, Patrimoine canadien : La vérification des impacts prend un certain temps parce que c'est le calibrage du type d'intervention auprès des enfants que nous cherchons à vérifier. Cela influencera la façon dont les systèmes scolaires, avec notre aide et l'aide du gouvernement fédéral et des provinces, pourront adapter ces techniques. Cela peut donc prendre quelques années.

Mme Verner : Et ce, surtout si nous désirons voir des résultats, à savoir si cela a permis un meilleur apprentissage lorsque les enfants atteignent le niveau scolaire du primaire.

Le sénateur Comeau : Je trouve tout de même cela long, une période de cinq ans.

Mme Verner : C'est parce qu'ils ont trois ans et que nous voulons voir si au niveau primaire cela peut faciliter leur apprentissage.

Senator Comeau: But there are centres like that already. Would it not have been just as easy to study the results there rather than to establish your centres and then have to wait five years? Perhaps we should invite Mr. Solberg to answer these questions.

Ms. Verner: I am sure that he would be pleased to respond. If I understand your question, you are saying that there already are centres where enhanced services are provided to parents and children?

Senator Comeau: Yes, in Nova Scotia.

Senator Losier-Cool: In Newfoundland and Labrador.

Senator Comeau: There is certainly one in Nova Scotia in areas where kids have lost the use of French. I cannot remember the places, but there are certainly experiments of this kind that we could have studied.

I have another question. Each jurisdiction in Canada is different of course; including the territories, we have 13, I think. At times, that can cause difficulty, but we do not just have differences between jurisdictions; communities are different too, with different realities and problems.

Very often, the federal government likes to establish programs that can be used to express a national point of view. How do you react when you have to deal with unique needs and unique jurisdictions? Are the programs flexible enough to accommodate these realities?

Ms. Verner: Yes, one of my colleagues is confirming that adjustments are made for different provincial and territorial realities. Mr. Lussier can expand on my answer: there is a general protocol, but with enough flexibility to accommodate different realities.

Mr. Lussier: The protocol defines the principles and common objectives that the 13 provincial and territorial governments have agreed to operate under in collaboration with the federal government; that is the framework.

Within that framework, the Minister for Official Languages signs agreements tailored to the needs and the specific objectives of each of the 13 jurisdictions. That is where the financial flexibility you mentioned comes in, in specific objectives and specific institutions to be funded.

Senator Comeau: But you still have to be quite careful, because if you provide something to one jurisdiction, it is likely that people in another jurisdiction will want the same thing. You then have to explain the decisions, and that is sometimes when the bickering starts.

Ms. Verner: You know, that is the negotiation process. We say negotiation, but we could just as well say working together with the provinces and territories to obtain positive results. The

Le sénateur Comeau : Mais c'est surtout qu'il existe déjà de tels centres. Est-ce qu'il n'aurait pas été aussi facile d'observer leurs résultats plutôt que de mettre en place ces centres et de devoir attendre cinq ans? Peut-être devrions-nous inviter M. Solberg pour répondre à ces questions.

Mme Verner : Assurément, cela lui ferait plaisir de répondre. Si je comprends bien votre question, il y a déjà des centres au sein desquels des services enrichis sont offerts aux parents et aux enfants?

Le sénateur Comeau : Oui, en Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Losier-Cool : À Terre-Neuve-et-Labrador.

Le sénateur Comeau : Il y en a certainement un en Nouvelle-Écosse, par exemple dans des régions où les jeunes ont perdu l'usage de la langue française. Je ne me souviens pas des endroits, mais il y a certainement des expériences de ce genre que nous aurions pu étudier.

J'ai une autre question. Chaque juridiction au Canada est bien sûr différente; vous en avez 13, je crois, incluant les territoires. Cela doit parfois causer des ennuis, mais il n'y a pas seulement des différences entre les juridictions; les communautés sont aussi très différentes, comme leurs réalités et leurs problèmes le sont également.

Très souvent, le gouvernement fédéral préfère mettre en œuvre des programmes nationaux grâce auxquels un point de vue national peut être véhiculé. Comment réagissez-vous lorsque vous devez faire face à des exigences uniques et des juridictions uniques? Est-il question de flexibilité dans les programmes pour correspondre à ces réalités?

Mme Verner : Effectivement, un de mes collègues me le confirme, des ajustements se font selon les différentes réalités des provinces et des territoires. M. Lussier pourra compléter ma réponse; il y a un protocole général, mais il y a suffisamment de flexibilité pour tenir compte des différentes réalités.

M. Lussier : Le protocole définit des principes et des objectifs communs que les treize gouvernements provinciaux et territoriaux acceptent de se donner en collaboration avec le gouvernement fédéral et cela donne le cadre.

À l'intérieur de ce cadre, ensuite, la ministre des Langues officielles signe des ententes adaptées aux besoins et aux objectifs plus spécifiques de chacune des 13 juridictions. Et c'est là qu'est introduite la souplesse dont vous parlez en termes financiers, en termes d'objectifs spécifiques et d'institutions particulières à financer.

Le sénateur Comeau : Il faut quand même être assez prudent, parce que si vous offrez quelque chose pour une certaine juridiction, il est probable que les individus provenant d'une autre juridiction voudront la même chose. Vous devez alors leur expliquer les décisions et c'est parfois là que les chicanes se déclarent.

Mme Verner : Vous savez, c'est le processus même de négociation avec les parties. On parle de négociation, mais on parle tout de même de collaboration pour obtenir de bons

ultimate objective is to provide services to communities in minority situations. I can tell you that the jurisdictions involved seemed happy with the agreements signed so far.

Senator Comeau: There have already been requests from school boards wanting to take part in the discussion on plans for education. Provincial ministers of education have resisted this somewhat. Are you seeing a little more openness from provincial ministers of education as the years go by?

Certainly, school boards would like to become involved because, when it comes down to it, they are the ones who are trying to deliver services to their communities and who have to choose the programming in collaboration with the province.

Ms. Verner: For our part, we are constantly working with different communities and different groups who have the interests of communities in minority situations at heart.

I am told that dialogue also goes on in the provinces and territories. When a formal agreement needs to be signed, it is done government to government. The actual process of dialogue with different organizations goes on year-round.

Senator Comeau: In education, you have almost no choice because the Constitution tells you that you have to sign agreements with provinces.

Ms. Verner: Yes, that is right.

[English]

Senator Keon: I want to bring you back to the large investment that has gone into post-secondary education, the largest tranche of \$800 million, and then \$30 million going into the communities. How can students in a small community who want to continue on in post-secondary education avail themselves of this funding? The \$800 million will be spread across the system and will make things considerably better for everyone.

As far as I can tell, the \$30 million will be at the community level, but the young person who wants to pursue post-secondary education in French, in many instances, will need to move to a different community.

I cannot recall having heard, when the announcements were made, the details of the system as to how students can avail themselves of this funding to move from a small community to a larger community where they can pursue post-secondary education in French.

[Translation]

Ms. Verner: In the agreements that we have signed with the provinces, an amount of \$100 million has been set aside for new initiatives in post-secondary education up to 2009. Through these

résultats avec les différentes provinces et les différents territoires. L'objectif ultime est de fournir les services aux communautés en situation minoritaire. Pour le moment, je peux vous dire que les ententes signées ont eu l'air de plaire à chacune des juridictions concernées.

Le sénateur Comeau : Il y a déjà eu des demandes afin que les conseils scolaires prennent part à la discussion concernant les plans sur l'éducation. Il y a eu une certaine résistance de la part des ministres de l'Éducation provinciaux. Notez-vous un peu plus d'ouverture de la part des ministres de l'Éducation provinciaux avec les années?

Il est certain que les conseils scolaires aimeraient être de la partie parce qu'en bout de ligne ce sont eux qui essaient de livrer des services à leur communauté et qui doivent choisir le programme en collaboration avec la province.

Mme Verner : De notre côté, nous sommes de façon continue en consultation avec les différentes communautés et les différents groupes qui ont pour intérêt les communautés en situation minoritaire.

On me rapporte que dans les différentes provinces et dans les différents territoires, le dialogue est également présent. Pour le moment, lorsqu'arrive le temps d'une signature d'entente formelle, cela se fait de gouvernement à gouvernement. Le processus comme tel de dialogue avec les différentes organisations existe à longueur d'année.

Le sénateur Comeau : Du point de vue de l'éducation, vous n'avez presque pas le choix parce c'est en quelque sorte la Constitution qui vous mandate afin que la signature de l'entente soit conclue avec la province.

Mme Verner : Oui, c'est ça.

[Traduction]

Le sénateur Keon : J'aimerais revenir sur la question des investissements considérables dans l'éducation postsecondaire, soit les 800 millions de dollars, et les 30 millions de dollars qui seront attribués aux collectivités. Comment des jeunes vivant dans une petite municipalité et souhaitant faire des études postsecondaires peuvent-ils bénéficier de ce financement? Les 800 millions de dollars seront répartis dans tout le système, ce qui contribuera à aider sensiblement l'ensemble des établissements.

Si j'ai bien compris, les 30 millions de dollars seront destinés aux collectivités, mais les jeunes qui veulent poursuivre des études postsecondaires en français, devront, dans bien des cas, aller s'installer dans une autre ville.

Je ne me souviens pas avoir entendu dire, lorsque l'annonce a été faite, si les étudiants pourront utiliser ces fonds pour déménager dans une localité plus grande afin de faire des études postsecondaires en français.

[Français]

Mme Verner : Dans les ententes que nous avons signées avec les provinces, une somme de 100 millions de dollars est incluse pour de nouvelles initiatives d'ici 2009 en matière d'étude

agreements, in partnership with the provinces, funds are available to improve opportunities for francophones living in minority situations.

Jérôme Moisan, Senior Director, Official Languages Secretariat, Canadian Heritage: We are not experts in loans and bursaries, but the budget mentioned improvements to the system of loans and bursaries for all Canadians. So, a student in a community who would like to move would likely have access to the enhanced loans and bursaries in the last budget. This increased amount is not for official languages, nor for francophones or anglophones in minority situations; the last budget increased it for everyone. People can take advantage of universal programs.

Senator Tardif: I have a supplementary question. L'Association des universités de la francophonie canadienne has submitted an action plan for 2007 to 2012 in which it has identified 20 priority actions. This organization brings together several universities in different parts of the country that offer post-secondary studies in French. Will it be able to take advantage of the improved funding?

Ms. Verner: I will let my colleague give you a more detailed answer to your question.

Mr. Lussier: The association of francophone universities has 13 members. Several of these institutions will no doubt receive some of the funding announced in the recent budget. In terms of improving post-secondary education programs under these agreements, the \$100 million over four years, as mentioned by the Minister, is also earmarked for the college system. It is important to mention that.

[English]

It is important both at the university level and at the level of professional colleges. That point is important to note because that dimension of post-secondary is not mentioned often enough.

[Translation]

Senator Tardif: You have not quite answered my question. I am pleased to see that funds have been earmarked for colleges. That is critically important. You are quite right in saying that post-secondary education includes colleges as well as universities. Is the Association des universités de la francophonie canadienne hoping to receive some support for its action plan?

Mr. Lussier: Members from each province must appeal to their provincial government for funding. The support provided by the UFC is ongoing. The Association receives ongoing program support which has enabled it to formulate the action plan in question. The lines of communications are kept open.

However, to answer your question, UFC members will receive the funding announced in the last budget through their provincial governments.

postsecondaire. En partenariat avec les provinces, dans ces ententes, des sommes sont disponibles pour offrir de meilleures possibilités pour les francophones vivant en situation minoritaire.

Jérôme Moisan, directeur principal, Secrétariat des langues officielles, Patrimoine canadien : Nous ne sommes pas des experts dans le domaine des prêts et bourses mais le budget mentionnait des améliorations au système des prêts et bourses pour l'ensemble des Canadiens. Donc, un jeune dans une communauté qui voudrait se déplacer aurait sans doute accès à ces prêts et bourses améliorés du dernier budget. Ce serait une somme qui n'est pas pour les langues officielles, pour les francophones ou anglophones en milieu minoritaire, mais généralement améliorée via le dernier budget. Je n'ai pas les détails de la méthode d'amélioration. Ce sont des mesures d'application générale dont pourrait bénéficier une personne.

Le sénateur Tardif : Je voudrais poser une question supplémentaire. L'Association des universités de la francophonie canadienne a présenté un plan d'action 2007 à 2012 dans lequel elle identifie 20 actions prioritaires. Cet organisme qui regroupe plusieurs universités offrant des études postsecondaires en français dans diverses régions du pays fera-t-il partie de ce financement amélioré?

Mme Verner : Je vais permettre à mon collègue de répondre à votre question de façon plus précise.

M. Lussier : Il y a 13 membres des associations des universités francophones. Plusieurs des institutions profiteront sans doute du financement supplémentaire accordé dans le cadre du dernier budget. Dans l'amélioration des programmes postsecondaires que les ententes permettent, les 100 millions de dollars sur quatre ans auquel Madame la ministre fait référence, vise aussi le système collégial. C'est important.

[Traduction]

C'est important tant au niveau universitaire que collégial. J'insiste sur ce point parce que ces établissements postsecondaires font rarement l'objet de discussions.

[Français]

Le sénateur Tardif : Vous n'avez pas tout à fait répondu à ma question. Je suis heureuse de voir qu'il y aura des sommes pour le niveau collégial. C'est essentiel. Vous avez tout à fait raison, lorsqu'on indique postsecondaire, il y a la dimension universitaire aussi bien que collégiale. L'Association des universités de la francophonie canadienne pourra-t-elle espérer recevoir de l'appui pour leur plan d'action?

M. Lussier : Les membres de chacune des provinces doivent faire appel à leur gouvernement provincial pour obtenir des fonds. Le soutien que l'on offre à l'UFC est continu. Ils ont un soutien de programmation permanent et un soutien de projet qui leur a permis notamment de développer le plan d'action auquel vous faites référence. On est en contact constant.

Mais pour répondre à votre question, c'est par le biais des gouvernements provinciaux qu'ils recevront l'argent et que l'UFC devra obtenir les fonds annoncés pour ses membres dans le dernier budget.

[English]

Senator Murray: We will have an opportunity to canvass this with Mr. Flaherty and his officials at the Standing Senate Committee on National Finance when we receive the budget implementation bill. You raised the matter of the investments of \$800 million a year, starting in 2008-09, to strengthen the quality and competitiveness of post-secondary education. Some of this money, if not all, will be in the Canada Social Transfer, which is a block fund. While the federal government can talk all it likes about earmarking the money and so forth, the provinces are at complete liberty to spend it on whatever they like. It is a social transfer for post-secondary education and social assistance.

[Translation]

Ms. Verner: You said that you had had discussions with the Minister of Finance and his officials. The amount is included in the social transfers for post-secondary education. The Minister of Human Resources and Social Development and the Minister of Finance could provide more specific details.

[English]

Senator Murray: I make the argument to reinforce a future argument that they should separate out the post-secondary education component of that Canada Social Transfer in the same way as they separated out the Canada Health Transfer some years ago. I acknowledge at once that there is far from consensus among the provinces in favour of that separation, but it seems to me something that would be wise to consider.

[Translation]

With respect to early childhood education and daycares, the new government's policy had a number of components. First, it called for canceling the agreements concluded between the previous government and the provinces. Second, it called for awarding a benefit of \$100 a month to parents with children under six years of age. Third, it proposed tax credits for private companies providing daycare for their employees' children.

More recently, the government chose wisely to set aside the third proposal because of a lack of interest on the part of private sector companies. Mr. Flaherty has announced in his budget plans to transfer \$250 million to provincial governments for daycare spaces.

Senator Tardif had a question about a language clause. As you know, the agreements between the previous government and most, if not all, of the provinces contained a language clause. This was not a condition for the transfer of funds, but rather a language clause duly negotiated between the federal and provincial governments.

[Traduction]

Le sénateur Murray : Nous aurons l'occasion d'interroger M. Flaherty et des représentants de son ministère au Comité sénatorial permanent des finances nationales lorsque nous recevrons le projet de loi d'exécution du budget. Vous avez fait mention des investissements de 800 millions de dollars par année, à compter de 2008-2009, dans le but d'améliorer la qualité et la compétitivité du système d'éducation. Une partie de cet argent, sinon la totalité, sera versée au moyen du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, qui est un mécanisme de financement global. Le gouvernement fédéral peut bien destiner ces sommes à un usage précis, mais les provinces sont entièrement libres de les dépenser comme bon leur semble. Il s'agit d'un transfert social pour l'éducation postsecondaire et l'aide sociale.

[Français]

Mme Verner : Vous dites avoir eu des conversations avec le ministre des Finances et ses officiels. La somme est dans les transferts sociaux en matière postsecondaire. Maintenant, pour plus de précision, on peut s'informer auprès du ministre des Ressources humaines et du Développement social et auprès du ministre des Finances.

[Traduction]

Le sénateur Murray : Je souligne qu'il sera sans doute proposé dans l'avenir que les fonds destinés à l'éducation postsecondaire constituent un transfert distinct du Transfert canadien en matière de programmes sociaux. C'est ce qu'on a fait il y a quelques années lorsqu'on a établi le Transfert canadien en matière de santé. Je sais fort bien que les provinces sont loin d'être toutes en faveur d'une telle mesure, mais je crois qu'on aurait intérêt à y songer.

[Français]

En ce qui concerne la petite enfance et les garderies, la politique du nouveau gouvernement avait plusieurs volets. Le premier était d'annuler les ententes signées avec les provinces par le gouvernement précédent, le deuxième était la prestation de 100 \$ par mois aux parents d'enfants de moins de six ans et le troisième envisageait des crédits d'impôt aux entreprises privées pour qu'elles offrent des services de garderie aux enfants des employés.

Plus récemment, le gouvernement avait la sagesse d'abandonner le troisième volet car il n'y avait pas beaucoup d'intérêt chez des entreprises privées. Monsieur Flaherty avait annoncé dans son budget un transfert aux gouvernements provinciaux de 250 millions de dollars pour les places en garderie.

La question posée par le sénateur Tardif portait sur la question d'une clause linguistique. Vous savez que dans les ententes signées par le gouvernement précédent avec la plupart sinon toutes les provinces, il y avait une clause linguistique. Ce n'est pas une condition de transfert, mais il s'agissait d'une clause linguistique dûment négociée entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux.

There is nothing similar in the transfer deal announced by Mr. Flaherty. Your colleague Mr. Solberg even praised the fact that there were no conditions attached to these transfer payments. I read the article in the newspaper very recently. Therefore, it is a little late in the day to attach conditions to these transfer payments. All I can suggest, as Minister responsible for La Francophonie and Official Languages, is that you do everything in your power to ensure that linguistic minorities receive their fair share of these transfer funds earmarked for the expansion of provincial daycare networks.

[English]

At the moment there is no condition attached. In the case of the agreements negotiated by Mr. Dryden there were no conditions, but the provinces agreed to different clauses according to particular conditions; they agreed to different linguistic clauses. There is nothing of the kind now. All I can suggest is that you take whatever measures you can and do everything in your power to ensure that the linguistic minorities will have some share in the new facilities or expanded facilities that are made possible by this new federal transfer to the provinces.

[Translation]

Ms. Verner: Thank you for your comments. I would just like to say that my colleague, Mr. Solberg, has consulted with the Comité national des parents francophones and that our new government is very committed to promoting linguistic duality.

I would also like to say a few words about the former national daycare program proposed by the Liberal government. Personally, as a mother, I first heard speak of this federal program during the 1990s. I was very hopeful. However, my daughter is now in high school and unfortunately, I never did get a daycare spot for my child.

That being said, the premise behind our policy is that most parents prefer to make individual choices regarding daycare for their children. We are convinced that parents are the best judges when it comes to deciding whether to entrust their child to a daycare, to a neighbour or to a family member. That is why we decided to provide direct assistance to parents.

We began by announcing a credit of \$100 for each child under the age of six, or \$1,200 per year per child. In addition, in the latest budget, we have provided a credit of \$2,000 for each child under the age of 18. This is not news to you, since you sit on the Standing Senate Committee on National Finance and have spoken to the Minister of Finance. The last budget unveiled several measures to assist families, for example, a tax credit for sporting activities and a tax credit for textbooks for post-secondary students.

Our government has opted for this approach to helping parents because it firmly believes that parents are in the best position to make decisions affecting their children.

Il n'y a rien de semblable dans le transfert annoncé par M. Flaherty. Votre collègue, M. Solberg, s'est même vanté du manque de conditions sur ce transfert. J'ai vu l'article dans les journaux très récemment. Donc, c'est un peu tard dans la journée pour rattacher des conditions à ce transfert et tout ce que je peux vous suggérer en tant que ministre de la Francophonie et des Langues officielles, c'est de prendre toutes les mesures possibles pour vous assurer que les minorités linguistiques aient leur juste part de ce transfert pour l'élargissement des réseaux de garderies dans les provinces.

[Traduction]

À l'heure actuelle, il n'existe aucune condition. En ce qui concerne les accords négociés par M. Dryden, il n'y avait aucune condition à remplir, mais les provinces avaient accepté certaines modalités relatives à des circonstances particulières; elles avaient accepté différentes dispositions d'ordre linguistique. Cette fois, aucune exigence n'a été formulée. Je vous suggère de faire tout en votre pouvoir pour vous assurer que les minorités linguistiques auront accès aux installations qui seront construites ou agrandies grâce à ce nouveau transfert fédéral aux provinces.

[Français]

Mme Verner : Merci pour vos commentaires. Je souligne simplement que je sais que mon collègue, M. Solberg, a consulté le Comité national des parents francophones et aussi que notre nouveau gouvernement est très engagé dans la promotion de la dualité linguistique.

Permettez-moi également de formuler mes commentaires sur l'ancien programme national de garderie qui avait été mis de l'avant par le gouvernement libéral. À titre personnel, comme mère de famille, la première fois que j'ai entendu parler de ce programme du fédéral, c'est dans les années 1990. Cela avait suscité beaucoup d'espoir chez moi. Je dois vous dire que ma fille est rendue au secondaire et je n'ai malheureusement pas vu l'ombre d'une place.

Ceci dit, notre politique, c'est de penser à l'ensemble des parents qui voudraient faire le choix individuel de la garde de leurs enfants. Nous sommes convaincus que les parents sont les meilleurs juges pour prendre la décision de les envoyer en garderie ou chez la voisine ou un membre de la famille. C'est pour cette raison qu'on a souhaité venir en aide directement aux parents.

Nous avons donc annoncé une première mesure de 100 \$ par enfant de moins de six ans par mois, donc 1 200 \$ par année. De plus, dans le récent budget, nous avons alloué 2 000 \$ de crédit pour chaque enfant de moins de 18 ans, comme vous le savez puisque vous siégez au Comité sénatorial permanent des finances nationales et que vous avez parlé au ministre des Finances. Plusieurs mesures ont été prises dans le dernier budget pour favoriser les familles : un crédit d'impôt pour les activités sportives et un crédit d'impôt pour les manuels scolaires pour les enfants qui sont aux études postsecondaires, par exemple.

C'est de cette façon que notre gouvernement a décidé de venir en aide aux parents en croyant fermement que les parents sont les personnes les plus aptes à décider pour leurs enfants.

Senator Murray: When did Mr. Solberg consult with the Association des parents francophones about the transfer and what was the outcome of these discussions?

Ms. Verner: He consulted with the association via its advisory committee. I could ask him for you and get back to you with an answer.

Senator Losier-Cool: I think all of the questions I had have already been asked by my colleagues. Therefore, I will take this opportunity to share some of my concerns with you.

I listened very closely to your remarks, Madam Minister, because I worked my entire life as a French-language teacher in a minority community. Over the years, considerable progress has been made. I want to congratulate you and thank you for all of the initiatives that you have put forward.

I would like to point out that if there is one problem area for francophones in a minority situation, it is the dropout rate. Last week, I was in Whitehorse in the Yukon. Well-intentioned individuals set up some lovely centres, but young people have been attending school since the age of three and by Grade 12, they have had enough of school. We need to come up with a solution to help them stay in school. Francophones in the Yukon, as you may already know, have developed a very nice program to encourage young people to stay in school.

The second point I would like to make has to do with new technologies and IT. When Microsoft Chairman Bill Gates visited Canada several months ago, I asked myself the following question: are francophone Canadians at a disadvantage when it comes to these new technologies? I hope not. When discussions arise about new technology ventures or when agreements are negotiated, it is important to ensure that both linguistic groups are treated equitably.

I very much hope that you will pay special attention to these concerns of mine.

Senator Comeau: The most recent federal budget announced a new investment of \$30 million. Have any decisions been made as to how this money will be used?

Ms. Verner: While I answer your question, I think I have some information for Senator Losier-Cool that may address some of her concerns.

The \$30 million are earmarked primarily for youth and socio-community centres. Personally, in the past year, I have had the opportunity to visit communities across the country. These communities are very dynamic and their young people are very good ambassadors. They travel extensively and are full of energy. Bilingualism is growing in popularity in Canada. According to a recent survey, almost eight of every ten Canadians consider bilingualism to be an asset. That is what we would like to focus on. By investing in our youth, we also address the dropout problem to some extent. I am not saying that it is a panacea, but by making it attractive and in keeping with the modern world, we will certainly be able to get young people's attention.

Le sénateur Murray : Quand est-ce que M. Solberg a consulté l'Association des parents francophones sur ce transfert et quel en a été le résultat?

Mme Verner : C'est par le biais de son comité consultatif. Je pourrais lui poser la question en votre nom et vous fournir la réponse.

Le sénateur Losier-Cool : Je pense que toutes les questions que j'aurais voulu poser ont été soulevées par mes collègues. Je veux seulement vous faire part de mes préoccupations.

Je vous ai écouté très attentivement, madame la ministre, parce qu'il s'agit d'un domaine où j'ai œuvré toute ma vie comme francophone en situation minoritaire, comme enseignante des langues pour les francophones. Depuis le temps, il y a eu énormément de progrès. J'accorde aussi à tous les projets que vous avez avancés beaucoup d'attention et je vous en remercie et vous en félicite.

J'attire donc votre attention sur le fait que s'il y a un domaine où nos francophones en situation minoritaire souffrent, c'est le décrochage. La semaine dernière, j'étais à Whitehorse au Yukon. Des gens bien intentionnés ont créé de très beaux centres, mais il faut penser que les jeunes sont là depuis l'âge de trois ans et quand ils arrivent en 12^e année, ils sont fatigués, ils en ont marre. Il faut essayer de trouver une solution à ce décrochage. Les Franco-Yukonnais, peut-être êtes-vous au courant, ont un très beau projet pour éviter le décrochage.

L'autre point sur lequel j'aimerais attirer votre attention, ce sont les nouvelles technologies, l'informatique par exemple. Quand le président de Microsoft, Bill Gates, était au Canada il y a quelques mois, je me suis posée la question à savoir si nos francophones canadiens ne sont pas défavorisés à ce niveau. J'espère que non. Alors, si jamais il y a des ententes ou que l'on parle de projets dans les nouvelles technologies, il faudrait s'assurer qu'il y ait équité pour les deux groupes.

Ce sont des points auxquels je tiens beaucoup et j'espère que vous y prêterez une oreille attentive.

Le sénateur Comeau : Le plus récent budget fédéral a annoncé un nouvel investissement de 30 millions de dollars. Est-ce que des décisions ont été prises pour l'utilisation de ce montant?

Mme Verner : Tout en vous répondant, je crois pouvoir donner quelques informations au sénateur Losier-Cool suite à ses commentaires.

Les 30 millions de dollars sont principalement destinés à la jeunesse et à des centres sociocommunitaires. Personnellement, depuis la dernière année, j'ai eu l'occasion de rencontrer des communautés d'un peu partout au Canada. Elles sont très dynamiques, et particulièrement leurs jeunes sont de très bons ambassadeurs. Ils voyagent et sont plein d'énergie. Il y a une popularité grandissante pour le bilinguisme au pays. Selon un sondage récent, tout près de huit Canadiens sur dix considèrent que c'est un acquis. On veut miser là-dessus. En investissant chez nos jeunes, on touche un peu au problème du décrochage. Je ne vous dis pas qu'on va tout régler mais à partir du moment où c'est attrayant, que c'est conforme au monde moderne, on va très certainement attirer nos jeunes.

Different initiatives such as exchange programs will ensure that our youth continue to be our best ambassadors.

Two weeks ago, I spent two days in New Brunswick. We have talked a lot about young francophones' sense of identity. By instilling pride in francophones and encouraging them to pursue an education in their own language, we are certainly working to ensure the survival of these communities.

I would like to draw your colleague's attention to an extraordinary project called "School: The Heart of the Community." One of the schools that I visited, École Saint-André, has launched a special program. Every Wednesday, students undertake to work in partnership with private sector companies, whether in the field of the environment, the arts, music, dance and so forth. This is a very dynamic initiative. According to the school's principal, this is clearly the most stimulating venture in which he has been involved during his career. Parents of students with whom I met told me that Wednesdays were sacred for their children and that no one missed school on this day.

In short, communities are actively working to encourage young people to stay in school. I have complete confidence in their efforts and the \$30 million committed will surely support their dynamic, positive initiatives.

Senator Tardif: I have a comment, followed by a question. On hearing you speak of a projected \$800 million investment in post-secondary education and of parents being able to select child care options, I had one thought: That is all well and good, but often, members of minority communities do not have the same options as members of majority communities. And, unless we have assurances that measures targeting specific groups will be put in place, there are no guarantees that the needs of the minority will be met. Often, measures that address the requirements of the majority group overlook those of the minority community.

Getting back to what Senator Murray was saying, without including language clauses applicable to all areas, if additional funds are allocated in general, often the people who really need the money will not see it. It is a matter of anticipating these needs. Therefore, as Minister responsible for La Francophonie and for coordinating all departmental activities in the area of official languages, I hope that you do not lose sight of this fact when it comes to transfer payments.

I have a question about the official languages action plan. Obviously, in order to ensure a quality education from childhood through the post-secondary level, some funding is needed. The Official Languages Action Plan is set to expire in 2008.

On peut penser à des programmes d'échange, différentes formules qui feront en sorte de s'assurer que nos jeunes continueront d'être nos meilleurs ambassadeurs.

J'ai passé deux jours au Nouveau-Brunswick, il y a deux semaines. On a parlé beaucoup d'identité chez les jeunes francophones. On pense qu'en créant cette fierté chez les francophones et en les encourageant à continuer et à poursuivre leurs études dans leur langue, c'est certainement assurer la survie des communautés.

J'aimerais souligner à l'attention de votre collègue un projet extraordinaire qui s'appelle « L'école au cœur des communautés ». Quand j'ai visité l'école Saint-André, cette école a mis sur pied un programme dans lequel, tous les mercredis, les jeunes s'inscrivent dans un volet en particulier; cela peut être l'environnement, les arts, le chant, la danse, peu importe; et ils s'engagent, en partenariat avec des entreprises privées. C'est extrêmement dynamique. Le directeur de l'école m'a dit que c'était certainement le projet le plus stimulant qu'il avait eu dans sa carrière. Les parents des enfants qui étaient présents me racontaient que le mercredi était rendu une journée absolument culte, sacrée, chez les enfants. Ils ne doivent pas s'absenter le mercredi.

Bref, beaucoup d'initiatives sont prises dans les communautés pour garder les jeunes et les stimuler. J'ai pleinement confiance et c'est certainement pour appuyer ce genre de dynamisme et de positivisme que l'on souhaite dépenser les 30 millions de dollars qu'on était si content d'obtenir.

Le sénateur Tardif : J'aurais un commentaire suivi par une question. Lorsque je vous entendais parler des 800 millions de dollars prévus pour l'investissement au postsecondaire et pour le choix donné aux parents en regard de la petite enfance, je me disais : c'est très bien, sauf que, souvent, la situation majoritaire n'est pas du tout la même que la situation minoritaire. Et, à moins de s'assurer qu'il y ait des mesures ciblées dans chacune de ces situations, il ne va pas de soi que cela répondra aux besoins de la minorité, et souvent la minorité sera oubliée dans les mesures qui répondent à la majorité.

Pour revenir à ce que le sénateur Murray disait, sans prévoir des clauses linguistiques dans tous les domaines, ajouter davantage d'argent de façon générale, souvent ne sera pas vu par les gens qui en ont besoin. Il s'agit donc de la question d'anticiper. Je souhaite donc que, dans votre travail de championne de la francophonie et de coordination de toutes les activités des ministères pour les langues officielles, on n'oublie pas cela dans le transfert d'argent.

Ma question revient au plan d'action sur les langues officielles. Évidemment, pour s'assurer une qualité d'éducation de la petite enfance jusqu'au postsecondaire, cela nécessite des investissements, et le Plan d'action pour les langues officielles prendra fin en 2008.

Do we know what is going to happen after that? Has an interim report been drawn up? Has an evaluation been done? Have plans for an improved program been made and what area will be targeted? Not surprisingly, institutions are already wondering about what they can expect down the road.

Ms. Verner: An evaluation is under way. However, I will defer to Mr. Moisan who can provide you with an answer, in so far as technical details are concerned.

Mr. Moisan: You are correct in saying that the action plan had a five-year life span. We are working with each department that received some funding to formally evaluate the results achieved and to determine if there are better ways of doing things, whether some adjustments need to be made, and so on.

At the same time, ongoing consultations are taking place with a number of groups and suggestions for the next action plan are being considered. For example, as part of the analysis process, we are following very closely the work of parliamentary committees, and we will be following events such as the Sommet des communautés francophones et acadienne, scheduled for early June, as well as initiatives carried out with the provinces in conjunction with the ministerial Conférence de la francophonie canadienne. Quebec's Anglophones are also doing some reflective thinking and wondering where they would like to see their community in ten years' time.

In short, there is no shortage of ideas and as we undertake the evaluation process, our challenge is twofold: to look back on what worked and to draw inspiration from past discussions in order to make recommendations for the future.

Senator Comeau: If I understood correctly, you hold formal meetings with groups representing minority language communities in each jurisdiction.

Mr. Moisan: Officials meet on a regular basis with community representatives. These meetings do not involve chairmen of organizations, but rather directors working the field. Meetings are scheduled with some of these individuals later on in April.

Senator Comeau: Without getting into specifics, I know that representatives of my community in Nova Scotia had some questions about the plan's terms and conditions and about the agreements reached with our Nova Scotia representatives. I hope that there will be formal meetings with this group.

The Chairman: That concludes our question period. Madam Minister, thank you very much for joining us and for making yourself available to answer questions.

The committee adjourned.

Où en sommes-nous avec ce qui suivra? Est-ce qu'on a un rapport intérimaire? Est-ce qu'il y a une évaluation? Est-ce que ce sera un programme bonifié et dans quel domaine? Évidemment, les institutions se préoccupent déjà de savoir ce qui se passera.

Mme Verner : Une évaluation a déjà débuté. Mais pour les détails techniques, je vais permettre à M. Moisan de vous répondre.

M. Moisan : Vous avez tout à fait raison, le plan d'action avait une durée de cinq ans. On est en train de faire, avec chacun des ministères qui ont reçu des fonds, une évaluation formelle des résultats qui ont été atteints grâce aux fonds, et de voir s'il y a de meilleures façons de faire, des choses à corriger, et cetera.

En même temps, le travail de réflexion se poursuit. Il y a des consultations en continue avec bien des groupes qui suggèrent des idées pour le prochain plan d'action, et ce qu'il devrait contenir. Par exemple, pour le travail de réflexion, évidemment on suit de très près les travaux des comités parlementaires, mais également d'autres événements comme le Sommet des communautés francophones et acadienne qui aura lieu au début juin, ou le travail qui se fait avec les provinces dans le cadre de la conférence ministérielle sur francophonie canadienne. On suit aussi la réflexion qui a lieu présentement au Québec avec les anglophones du Québec, qui se posent également des questions; où veulent-ils que leur communauté se retrouve dans dix ans?

Bref, il y a un grand foisonnement. Ce n'est pas les idées qui manquent et dans notre travail d'évaluation nous avons ce double défi de regarder vers l'arrière pour voir ce qui a bien fonctionné et s'inspirer de l'ensemble des discussions qui ont lieu pour éventuellement faire des recommandations sur l'avenir.

Le sénateur Comeau : Si j'ai bien compris, vous avez des rencontres formelles avec les groupes qui représentent les communautés de minorités linguistiques dans chacune des juridictions.

M. Moisan : Nous avons, au niveau des fonctionnaires, des rencontres régulières avec les représentants des communautés. Ce sont des rencontres non pas au niveau des présidents des organisations, mais davantage avec les directeurs généraux, qui sont sur le terrain. Certains s'en viennent au mois d'avril, plus tard ce mois-ci.

Le sénateur Comeau : Sans entrer dans le détail, je sais qu'il y avait des questions des représentants de ma communauté en Nouvelle-Écosse sur les modalités du plan et des ententes qu'il y avait avec nos représentants en Nouvelle-Écosse. J'espère qu'il y aura des rencontres formelles avec ce groupe.

La présidente : La période des questions est terminée. Madame la ministre, j'aimerais vous remercier sincèrement d'être venue nous rencontrer et d'avoir été disponible pour répondre aux questions.

La séance est levée.

OTTAWA, Monday, April 23, 2007

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4 p.m. to study, for the purpose of reporting from time to time on, the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act. Topic: the move of federal agency head offices, and the impact on the application of the act.

Senator Maria Chaput (*Chairman*) in the chair.

[*Translation*]

The Chairman: Good morning everyone. I would like to welcome senators and guests to this meeting of the Standing Senate Committee on Official Languages. My name is Maria Chaput.

[*English*]

I am chairman of this committee and I am from Manitoba.

Before we hear the witness presentations, I will introduce the members of the committee. We have Senator Wilbert Keon from Ontario.

[*Translation*]

Senator Gerald Comeau, from Nova Scotia.

[*English*]

We also have Senator Claudette Tardif from Alberta.

[*Translation*]

Before hearing from our witnesses, I want to let you know that Senator Champagne will be away, and we do not know for how long. She must be replaced temporarily as deputy chairman of the committee.

I am ready to receive a motion so that we can elect someone as acting deputy chairman of the committee.

Senator Comeau: I would like to nominate Senator Keon as deputy chairman while Senator Champagne is away. I think that he will be an excellent deputy chairman.

The Chairman: It is moved by Honourable Senator Comeau that Honourable Senator Keon be elected acting deputy chairman. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Yes.

The Chairman: We continue our study on the application of the Official Languages Act, more specifically the move of federal agency head offices and the impact on the application of the act.

With us today are representatives from Farm Credit Canada which officially moved its head office to Regina in 1992.

OTTAWA, le lundi 23 avril 2007

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 16 heures pour étudier, afin d'en faire rapport de façon ponctuelle, l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi. Sujet : le déménagement de sièges sociaux d'institutions fédérales et l'impact sur l'application de la Loi.

Le sénateur Maria Chaput (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Bonjour à tous. J'aimerais souhaiter la bienvenue aux sénateurs ainsi qu'aux invités à cette réunion du Comité sénatorial permanent des langues officielles. Mon nom est Maria Chaput.

[*Traduction*]

Je suis présidente de ce comité et je viens du Manitoba.

Avant d'entendre les exposés des témoins, j'aimerais présenter les membres du comité. Le sénateur Wilbert Keon, de l'Ontario.

[*Français*]

Le sénateur Gerald Comeau, de la Nouvelle-Écosse.

[*Traduction*]

Le sénateur Claudette Tardif, de l'Alberta.

[*Français*]

Avant d'entendre nos témoins, je désire vous informer que le sénateur Champagne sera absente pour une période indéterminée et qu'elle devra être remplacée de façon temporaire dans sa fonction de vice-présidente du comité.

Je suis prête à entendre une motion à cet effet afin de pouvoir élire une personne à la vice-présidence intérimaire du comité.

Le sénateur Comeau : Je voudrais proposer le sénateur Keon comme vice-président pendant l'absence du sénateur Champagne. Je pense qu'il fera un excellent vice-président.

La présidente : Il est proposé par l'honorable sénateur Comeau que l'honorable sénateur Keon soit élu vice-président intérimaire du comité. Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix : Oui.

La présidente : Nous poursuivons notre étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles, plus précisément le déménagement de sièges sociaux d'institutions fédérales et l'impact sur l'application de la loi.

Nous recevons les représentants de Financement agricole Canada qui a officiellement déménagé son siège social à Regina, en 1992.

[English]

I will start with the Senior Vice-President Human Resources, Mr. Greg Honey.

[Translation]

Mr. Michel Thibaudeau, Director, Corporate Audit, and Ms. Krista Kilback, Business Partner, Human Resources. Welcome to the committee. Madam, gentlemen, the floor is yours.

[English]

You have 15 minutes to make your presentation, followed by questions from the senators.

[Translation]

Greg Honey, Senior Vice President, Human Resources, Farm Credit Canada: Madam Chairman, thank you for inviting Farm Credit Canada to come before the Standing Senate Committee on Official Languages. My name is Greg Honey, and I am Senior Vice-President, Human Resources. I am joined by two colleagues.

[English]

Krista Kilback was raised in Saskatchewan. She has worked at FCC for four years in human resources and will speak to you about her experience as an anglophone from Saskatchewan who works in a bilingual setting at Farm Credit Canada.

Michel Thibaudeau, Director of Corporate Audit, is an employee who was raised in Quebec. He moved to Regina to work at our corporate office one year ago. Michel will speak about the experience of being a francophone from Quebec working and living in Regina.

We would like to take this opportunity to share our perspectives on the impact of moving head offices outside the National Capital Region and its effects on the use of both official languages. Farm Credit Canada is a federal agency, whose head office has been in Regina since 1992.

We would like to address two elements of the Official Languages Act: Part V and its reach when head offices move outside the National Capital Region and our efforts under Part VII. In particular, we would like to address the question of whether or not to adopt new regulations concerning these two parts of the act.

I will start with Part V. Since moving to Regina, the recruitment of bilingual personnel in our head office remains a major issue for Farm Credit Canada. The number of qualified bilingual workers in Regina and in Saskatchewan is not sufficient to meet our needs. We must make up the difference by recruiting from across Canada or training internally, which can be a long process.

[Traduction]

Nous avons avec nous M. Greg Honey, vice-président principal aux Ressources humaines.

[Français]

Le directeur principal aux vérifications, M. Michel Thibaudeau, et la partenaire d'affaires des ressources humaines, Mme Krista Kilback. Je vous souhaite la bienvenue au comité. Madame et Messieurs, la parole est à vous.

[Traduction]

Vous disposez de 15 minutes pour faire vos exposés, après quoi les sénateurs poseront des questions.

[Français]

Greg Honey, vice-président principal, Ressources humaines, Financement agricole Canada : Madame la présidente, nous vous remercions d'avoir invité Financement agricole Canada à se présenter devant le Comité sénatorial permanent des langues officielles. Je m'appelle est Greg Honey, je suis vice-président principal aux ressources humaines. Deux collègues m'accompagnent.

[Traduction]

Krista Kilback a été élevée en Saskatchewan. Elle travaille depuis quatre ans aux Ressources humaines de Financement agricole Canada. Elle vous fera part de ce qu'elle vit en tant qu'anglophone de la Saskatchewan travaillant dans un milieu bilingue à FAC.

Michel Thibaudeau, directeur principal de la vérification, a grandi au Québec. Il a déménagé à Regina il y a un an pour travailler à notre siège social. Michel parlera de son expérience en tant que Québécois francophone vivant et travaillant à Regina.

Nous aimerions profiter de cette occasion pour vous présenter nos perspectives sur l'impact d'un déménagement d'un siège social à l'extérieur de la région de la capitale nationale et ses effets sur l'usage des deux langues officielles. Financement agricole Canada est un organisme fédéral dont le siège social est établi à Regina depuis 1992.

Nous aimerions parler de deux éléments de la Loi sur les langues officielles : la partie V et sa portée lorsque des sièges sociaux déménagent hors de la région de la capitale nationale, et nos efforts aux termes de la partie VII. Nous aimerions en particulier soulever la question de savoir s'il est nécessaire ou non de se doter d'une réglementation nouvelle concernant ces deux parties de la loi.

Commençons par la partie V. Le recrutement de personnel bilingue à Regina est un enjeu majeur depuis le déménagement du siège social de Financement agricole Canada. Le nombre de candidats qualifiés et bilingues à Regina et en Saskatchewan n'est pas suffisant pour répondre à nos besoins. Pour régler ce problème, nous devons recruter à l'échelle du pays ou offrir de la formation à l'interne, un processus qui peut s'avérer long.

Farm Credit Canada is a commercial Crown corporation that must remain competitive in providing financing to Canadian agriculture. We have a competitive advantage in being headquartered in Regina for a number of reasons. We are an employer of choice in Regina's smaller labour market. We are situated in an agriculturally oriented community and we are close to an agricultural post-secondary school.

However, we are also at a competitive disadvantage in terms of our bilingual capacity. In our experience, when French ceases to be a language of work at head offices outside the National Capital Region, English eventually becomes the dominant language. This has no impact on our services to the public since we serve clients in the language of their choice. However, it does have an impact on internal services offered to the employees working in the head office. The language at work becomes primarily English at the head office, which then ceases to be bilingual in its nature and practice. It would be beneficial for federal agency head offices outside the National Capital Region to be beacons of linguistic duality in highly anglophone or francophone regions in order to support a truly bilingual Canada.

Farm Credit Canada would have an additional competitive advantage if we were truly bilingual in the nature and functioning of our head office. We would be a more attractive place for bilingual employees. We would enhance our reputation in all provinces and territories and we could then better embody one of Canada's fundamental characteristics. Additionally, we would support diversity and therefore support our employer-of-choice strategy.

Employees in head offices of all federal agencies should be able to use the official language of their choice in the workplace, regardless of the region in which they work. We also need to ensure that employees can be understood when they use the official language of their choice.

Since moving Farm Credit Canada's head office to Regina in 1992, we have shown goodwill and encouraged the use of French in the workplace, but goodwill is not enough to counteract the various factors of Regina's geographic and demographic context. The Government of Canada could adopt a regulation in accordance with Part V of the act. This regulation could affirm that French and English are workplace languages in all federal agency head offices regardless of the region.

To ensure efficient implementation of this regulation, two measures would need to accompany it to support its complete enforcement. First, the federal government should defray supplemental costs generated by such a regulation. From a practical perspective managers must become bilingual in order to lead their teams in both official languages in accordance with

Financement agricole Canada est une société d'État commerciale qui se doit de rester compétitive sur le marché des prêts aux agriculteurs canadiens. Le fait d'être située à Regina lui donne un avantage concurrentiel sur plusieurs plans : nous sommes un employeur de choix dans le marché du travail plus restreint de Regina; nous sommes situés dans une collectivité axée sur l'agriculture; nous sommes situés à proximité d'un établissement agricole postsecondaire.

Par contre, nous sommes en situation de désavantage concurrentiel en ce qui concerne notre capacité en matière de bilinguisme. L'expérience nous montre que lorsque le français cesse d'être une langue de travail dans les sièges sociaux qui déménagent hors de la région de la capitale nationale, l'anglais devient à la longue la langue prédominante. Cela n'a pas d'impact sur les services offerts au public puisque nous servons les clients dans la langue officielle de leur choix. Cependant, cela a des répercussions sur les services internes que nous offrons à nos employés au siège social. La langue de travail au siège social devient surtout l'anglais, et le siège social n'est plus réellement bilingue dans sa nature et dans son fonctionnement. Nous croyons que tous les sièges sociaux fédéraux installés hors de la région de la capitale nationale devraient être des points de rayonnement de la dualité linguistique dans une région à forte majorité anglophone ou francophone afin d'appuyer le bilinguisme au Canada.

Financement agricole Canada jouirait d'un autre avantage concurrentiel si elle était réellement bilingue dans sa nature et dans son fonctionnement au siège social. Nous serions plus attrayants pour les employés bilingues. Nous pourrions rehausser notre réputation dans l'ensemble des provinces et territoires et mieux incarner l'une des caractéristiques fondamentales du Canada. De plus, nous pourrions favoriser la diversité et ainsi renforcer notre image d'employeur de choix.

Les employés des sièges sociaux de tous les organismes fédéraux devraient pouvoir utiliser la langue officielle de leur choix en milieu de travail, peu importe la région dans laquelle ces sièges sociaux se trouvent. Il faut également s'assurer que les employés peuvent être compris lorsqu'ils s'expriment dans la langue officielle de leur choix.

Nous avons fait preuve de bonne volonté à Financement agricole Canada depuis notre déménagement à Regina en 1992 et nous encourageons fortement l'usage du français au travail. Toutefois, la bonne volonté à elle seule ne suffit pas à renverser les facteurs liés au contexte géographique et démographique de Regina. Nous croyons que le gouvernement du Canada pourrait adopter un règlement en vertu de la partie V de la loi. Ce règlement pourrait affirmer que le français et l'anglais sont les langues de travail de tout siège social d'organisme fédéral, peu importe la région où il se trouve.

Afin d'assurer une mise en œuvre efficace, ce règlement devrait être accompagné de deux mesures pour en appuyer l'application complète. D'abord, le gouvernement fédéral devrait assumer les coûts supplémentaires occasionnés par un tel règlement. En pratique, les gestionnaires doivent devenir bilingues pour gérer leurs équipes dans les deux langues officielles, aux termes de la

Part V. In our case, this applies to approximately 100 persons. Direct training costs and indirect staff replacement costs while employees attend language training add up to several millions of dollars. We have estimated that our cost could total around \$7 million over a period of approximately five years.

Head offices in the National Capital Region have two advantages in terms of language training: The existence of a large pool of bilingual persons and easy access to language training schools. This is not the case in regions deemed unilingual under the act. As with all Crown corporations with commercial activities, our competitiveness is a key factor in our sustainability. Without federal government support to implement such a regulation, Farm Credit Canada would need to pass these costs along to our customers.

We are a sustainable, self-sustaining, commercial Crown corporation. Our market competitiveness would be affected. We believe that our official language obligations under the act should never be in conflict with our core business obligations. The reverse is also true. We strongly recommend that this committee find an approach that mutually reinforces both obligations, rather than placing them in conflict with each other. The Government of Canada could adopt a national strategy to support official languages in agency head offices in regions deemed unilingual under the act.

As Saskatchewan's francophone population represents around 5 per cent of the province's total population, it alone could not provide a pool of candidates to fill the 200 bilingual positions at Farm Credit Canada's head office. This number would be required under a new regulation. Today 102 Regina positions are designated bilingual and 33 are filled with staff working toward bilingualism. We must therefore recruit bilingual people from other regions and offer financial support for moving and training. Many people from Eastern Canada do not see Regina as a destination of choice. This is a Canadian reality. We wish to increase our recruitment of bilingual personnel from, amongst others, post-secondary institutions like Collège universitaire de Saint-Boniface, Faculté Saint-Jean of the University of Alberta and L'Institut français of the University of Regina.

Should the federal government adopt a regulation with significant support measures, all federal agencies could more readily comply and become beacons of linguistic duality in regions deemed unilingual under the act?

On the other hand, if such a regulation were adopted without support measures we believe agencies would adopt a minimalist approach in meeting their implementation obligations.

partie V. Dans notre cas, cela affecterait une centaine de personnes. Les coûts directs associés à la formation et les coûts indirects liés au remplacement du personnel lors du congé de formation linguistique s'élevaient à plusieurs millions de dollars. Pour notre société, nous avons estimé que les coûts pourraient atteindre quelque sept millions de dollars sur une période d'environ cinq ans.

Les sièges sociaux de la région de la capitale nationale bénéficient de deux avantages en matière de formation linguistique : la présence d'un grand bassin de personnes bilingues et l'accès à des écoles de langue. Ce n'est pas le cas dans les régions qui sont unilingues au sens de la loi. Comme toute société d'État commerciale, notre compétitivité est au cœur de notre viabilité. Sans un appui du gouvernement fédéral pour l'application d'un tel règlement, Financement agricole Canada serait obligée de transmettre ces coûts supplémentaires aux clients.

Nous sommes une société d'État commerciale viable et autonome. Notre capacité concurrentielle sur les marchés serait altérée. Nous croyons que nos obligations en vertu de la Loi sur les langues officielles ne doivent jamais se retrouver en conflit avec les obligations découlant de notre mission d'affaires. L'inverse est tout aussi vrai. Nous recommandons fortement à votre comité de trouver une approche qui permettrait le renforcement mutuel de ces obligations plutôt que de les placer en opposition. Le gouvernement du Canada pourrait adopter une stratégie nationale d'appui en matière de langues officielles aux sièges sociaux installés dans les régions unilingues au sens de la loi.

Comme la population francophone de la Saskatchewan représente à peu près 5 p. 100 de la population totale de la province, elle ne pourrait à elle seule fournir le bassin de candidats pour pourvoir aux quelque 200 postes bilingues qui seraient nécessaires au siège social de FAC pour respecter un tel règlement. Aujourd'hui, on compte 102 postes désignés bilingues à Regina dont 33 sont comblés par des employés suivant une formation linguistique. Nous devons donc recruter des gens bilingues venant d'autres régions du pays et payer leur déménagement et leur formation. La réalité canadienne est telle que ce ne sont pas tous les gens de l'est du pays qui considèrent Regina comme destination de choix. Nous voulons établir des liens avec des établissements postsecondaires, comme le Collège universitaire de Saint-Boniface, la Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta, et l'Institut français de l'Université de Regina, entre autres, en vue du recrutement de personnel bilingue.

Nous croyons que si le gouvernement fédéral adoptait ce genre de règlement avec des mesures d'appui importantes, tous les organismes fédéraux s'y conformeraient et deviendraient un point de rayonnement de la dualité linguistique dans les régions qui sont unilingues au sens de la loi.

Par contre, si un tel règlement était adopté sans les mesures d'appui, nous croyons que les organismes utiliseraient une approche minimaliste dans sa mise en œuvre.

We would like to address Part VII of the act. We have always respected the requirements of article 41 since 1988, but amendments adopted in 2005 have focused more of our attention to this part of the act.

As stated in our written submission, we launched a strategic planning process in August 2006 dealing with Parts IV, V, VI and VII of the act. This process enabled us to better understand the requirements of Part VII. Within our mandate we must play a role in promoting the use of both French and English and we must contribute to enhancing the vitality of official language minority communities. Since we work with the agricultural community, our contributions towards youth and rural community development could be important and we believe they are. As such, we will consult with official language minority community organizations.

You asked whether we are implementing regulations in Part VII and here is my perspective. As you are well aware, federal agencies answer to Parliament by means of various annual reports. We are well aware of the reporting process under section 41 by which the Department of Canadian Heritage reports on implementation activities of 32 designated federal agencies. This process must continue for designated agencies. Such an elaborate approach would not serve Farm Credit Canada well because of our small size and narrow mandate. However, under section 48 of the Official Languages Act we do report annually to the Public Service Human Resource Management Agency of Canada on our obligations under Parts IV, V and VI. We would gladly comply with the regulation mandating the Public Service Human Resource Management Agency of Canada, to require reporting of all federal agencies' activities in accordance with Part VII within the same report. There are in fact inherent linkages between Parts IV, V, VI and VII of the act. Such an approach would be practical. It would permit all federal agencies to improve the level of awareness of their obligations under Part VII. Furthermore, this would highlight each of the federal agency's annual activities that support the vitality of official language minority communities within their specific mandate.

We propose a regulation accompanied by significant support measures affirming that French and English are workplace languages in all federal agency head offices regardless of where they are in Canada. Our second proposal is a regulation mandating the requirement of reporting of activities in accordance with Part VII under the annual report requested under section 48 for those federal agencies not designated by Heritage Canada.

This is how Farm Credit Canada can best improve linguistic duality in the country and support the vitality of official language communities. Ms. Kilback and Mr. Thibaudeau will speak briefly to their employment experience and it would then be our pleasure, honourable senators, to answer questions to the best of our abilities.

Nous aimerions maintenant passer à la partie VII de la loi. Nous avons toujours respecté les exigences de l'article 41 depuis 1988. Cela dit, les amendements adoptés en 2005 ont davantage attiré notre attention sur cette partie de la loi.

Tel qu'indiqué dans notre mémoire, nous avons amorcé un processus de planification stratégique en août 2006 pour les parties IV, V, VI et VII de la loi. Ce processus nous a permis de mieux comprendre les exigences de la partie VII. Notre mandat prévoit que nous devons jouer un rôle dans la promotion de l'usage du français et de l'anglais, et nous devons contribuer à l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Comme nous œuvrons dans le milieu agricole, notre contribution auprès de la jeunesse et en faveur du développement des collectivités rurales pourrait être importante. Ainsi, nous consulterons les organismes de développement des communautés minoritaires à cet égard.

Vous avez demandé si nous mettons en œuvre les règlements dans la partie VII. Voici ma réponse. Comme vous le savez, les organismes fédéraux doivent rendre compte au Parlement par le biais de divers rapports annuels. Nous connaissons bien le processus des rapports prévu à l'article 41, selon lequel le ministère du Patrimoine canadien fait rapport concernant les activités de mise en œuvre de 32 organismes fédéraux désignés. Ce processus doit être maintenu. Une approche aussi détaillée ne servirait pas Financement agricole Canada en raison de sa petite taille et de son mandat très précis. Cependant, en vertu de l'article 48 de la loi, nous présentons un rapport annuel concernant les parties IV, V et VI à l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada. Nous accepterions volontiers un règlement qui confierait à l'Agence le mandat d'exiger des organismes fédéraux qu'ils fournissent une description de leurs activités en vertu de la partie VII, à l'intérieur de ce même rapport. D'ailleurs, il y a une logique inhérente qui lie les parties IV, V, VI et VII de la loi. Nous croyons qu'une telle approche serait très pratique. Elle permettrait à tous les organismes fédéraux de prendre davantage conscience de leurs obligations face à la partie VII. De plus, cela permettrait de mettre en relief les activités annuelles d'appui à l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire réalisées à l'intérieur du mandat de chacun des organismes fédéraux.

Nous proposons un règlement assorti de mesures concrètes selon lequel le français et l'anglais sont les langues de travail dans tous les sièges sociaux des organismes fédéraux, peu importe où ils se trouvent au Canada. Notre deuxième proposition serait d'adopter un règlement selon lequel le rapport concernant les activités de la partie VII serait inséré au rapport annuel demandé en vertu de l'article 48 pour les organismes fédéraux non désignés par Patrimoine Canada.

C'est ainsi que Financement agricole Canada estime pouvoir améliorer la dualité linguistique au pays et appuyer l'épanouissement des communautés de langue officielle. Mme Kilback et M. Thibaudeau vous parleront brièvement des conditions de travail qu'ils ont connues. Il nous fera ensuite plaisir, honorables sénateurs, de répondre à vos questions de notre mieux.

[Translation]

Krista Kilback, Business Partner, Human Resources, Farm Credit Canada: Madam Chairman, it is a pleasure to share with you my personal experience as a Saskatchewan anglophone. I was the first to take French when my parents registered me in a French immersion program at elementary school and high school.

At the time, I did not realize the importance of knowing French, or even of the possibilities it could give me. Studying French was hard for me, because only in school were the surroundings suitable for learning about and appreciating French language and culture. When I left class, I was surrounded by an anglophone community and a family where English was the language used.

Today, I am very proud and grateful that I took the immersion program because immense possibilities opened up. Because of my knowledge of French, I have been able to work for the francophone community in Regina; that allowed me to pay for university and to get my degree.

After finishing university, my goal was to find a job in Regina, my hometown, the city where most of my family members live and where I feel at home. Farm Credit Canada allowed me to stay in Regina, and to give back to a community which has given me so much. Farm Credit Canada allowed me not only to meet my career aspirations with a job in human resources, but also to continue using French.

For me and for many other anglophones, bilingualism is a significant asset at Farm Credit Canada. Great employment opportunities open up, and we can move forward in our careers. With an appreciation of both official languages, and by staying in Saskatchewan, it is now possible to enjoy the best of each culture. The lifestyle is one I adore.

Michel Thibaudeau, Director, Corporate Audit, Farm Credit Canada: Madam Chairman, it is my pleasure to be here today to speak to you about my personal experience. I have worked at Farm Credit Canada for about a year. Originally, I am from the Outaouais.

I spent the previous 15 years in the public service here in Ottawa. I am married and have four children from 8 to 14. My wife is anglophone, the children are bilingual, and the language we speak at home is French. When someone suggested that I take a job in Regina, I did not think that it would work out for various reasons. One was that I was told that it was a strictly anglophone community, and that transition and integration would be difficult.

[Français]

Krista Kilback, partenaire d'affaires, Ressources humaines, Financement agricole Canada : Madame la présidente, il me fait plaisir de partager avec vous mon expérience personnelle en tant qu'anglophone de la Saskatchewan. J'ai été la première personne à étudier le français lorsque mes parents m'ont inscrite dans un programme d'immersion française à l'école primaire et à l'école secondaire.

À l'époque, je ne me rendais pas compte de l'importance de connaître le français ou même des possibilités que cela pouvait m'apporter. L'étude du français était pour moi difficile, car l'école était le seul endroit qui m'offrait un environnement propice à faire la connaissance et l'appréciation de la langue et la culture française. Lorsque je sortais de la classe, j'étais entourée d'une communauté anglophone et d'une famille où l'anglais était la langue comprise.

Aujourd'hui, je suis très fière et reconnaissante d'avoir suivi le programme d'immersion, car il m'a ouvert d'immenses possibilités. Grâce à ma connaissance du français, j'ai pu travailler pour la communauté francophone de Regina et cela m'a permis de financer mes études universitaires et d'obtenir mon diplôme.

Après avoir terminé mes études, mon but a été de trouver un emploi à Regina dont je suis originaire, où la plupart des membres de ma famille vivent et où je me sens chez moi. Financement agricole Canada m'a permis de demeurer à Regina et à redonner à une communauté de laquelle j'ai tellement reçu. Financement agricole Canada m'a également permis de répondre non seulement à mes aspirations de carrière en travaillant dans le domaine des ressources humaines, mais de continuer à utiliser le français.

Pour moi-même et pour beaucoup d'autres anglophones, le bilinguisme représente un atout important à Financement agricole Canada. Il représente de grandes possibilités d'emploi en nous permettant d'avancer dans notre carrière. Tout en appréciant les deux langues officielles et en restant en Saskatchewan, dès lors il est possible de tirer le meilleur de chaque culture. C'est pour moi un mode de vie que j'adore.

Michel Thibaudeau, directeur principal, Vérification, Financement agricole Canada : Madame la présidente, j'ai le plaisir d'être ici aujourd'hui pour vous parler de mon expérience personnelle. Je travaille à Financement agricole Canada depuis environ un an et je suis originaire de l'Outaouais.

J'ai passé les 15 dernières années dans la fonction publique ici à Ottawa. Je suis marié, j'ai quatre enfants âgés de 8 à 14 ans. Mon épouse est anglophone, mes enfants sont bilingues et la langue parlée à la maison est le français. Quand on m'a proposé d'aller travailler à Regina, au départ je ne pensais pas que ce serait possible pour différentes raisons. Entre autres, on me disait que c'était un milieu purement anglophone et que la transition et l'intégration seraient difficiles.

Finally, I agreed. My wife and I like challenges, and we decided to try it in part to give our children an interesting life experience. We wanted to keep on living in French at home and it was important for us to find a francophone school. We did that, and the children have fit in very well.

Professionally, most of my daily work is done in English, of course, and while most of the people do not understand French, I sense that their minds are open. Socially, the francophone community in Regina is very strong. It is surprising to see how a minority can organize itself to protect, maintain, and promote its language.

In conclusion, I would say that I have not regretted my experience, and I have no plans to return to the Outaouais.

The Chairman: Thank you. We are now going to begin our question period.

Senator Comeau: I would like to know a little more about the situation in which you live. Is there a reasonably strong francophone community in Regina?

Mr. Thibaudeau: There are about 2,000 francophones in Regina. The community is relatively small, but it is very active. I felt it from the moment I arrived, I felt that we were welcome. You see people around town, for example, or at the school.

Senator Comeau: Are francophone communities in Saskatchewan scattered? Geographically, are a number of communities francophone, or just one big one?

Mr. Thibaudeau: I am still not too familiar with Saskatchewan geography. I know that there are a lot of small francophone towns. In Regina, I know that the community is concentrated and that francophones stay together. The French school is near where I live, and a lot of francophones live around there too.

Senator Comeau: The province itself seems to be a bit like Manitoba, with a number of small towns.

Mr. Thibaudeau: I think so, yes.

Senator Comeau: As I understand it, it is about 5 per cent of the population of Saskatchewan?

Mr. Thibaudeau: Yes, that was the figure that Mr. Honey mentioned earlier.

Senator Comeau: Some of us think that there are a number of advantages to having a federal government presence outside Ottawa. Agencies have been set up in regions like yours. We have had very positive comments from Franco-Saskatchewanians. We also had a very positive reaction from the people of Prince

J'ai finalement accepté. Mon épouse et moi aimons les défis et nous avons décidé de l'essayer, entre autres pour offrir une expérience de vie intéressante à nos enfants. On voulait continuer de vivre à la maison en français et il était important pour nous de trouver une école francophone et nous l'avons fait. Les enfants se sont très bien intégrés.

Au point de vue professionnel, il est clair que l'anglais domine dans mes tâches quotidiennes et bien que la majorité des gens ne comprennent pas le français, je sens quand même une ouverture d'esprit. Au point de vue social, la communauté francophone à Regina est très forte. C'est surprenant de voir comment une minorité peut se prendre en main pour protéger sa langue, la conserver et la promouvoir.

En conclusion, je dirais que je ne regrette pas mon expérience et il ne fait pas partie de mes plans de revenir dans la région de l'Outaouais.

La présidente : Merci beaucoup. Nous allons maintenant commencer la période des questions.

Le sénateur Comeau : Je voudrais en savoir un peu plus au sujet du milieu dans lequel vous vivez. Y a-t-il une communauté francophone assez forte à Regina?

M. Thibaudeau : On compte à peu près 2 000 francophones à Regina. C'est une communauté relativement petite, mais qui est très active. Je l'ai senti dès mon arrivée, j'ai senti qu'on était les bienvenus. Ce sont des gens qu'on revoit dans différents secteurs de la ville, à l'école, par exemple.

Le sénateur Comeau : Les communautés de francophones en Saskatchewan sont-elles dispersées? Géographiquement, est-ce qu'il y a plusieurs communautés de francophones ou s'il n'y a qu'une seule grosse communauté?

M. Thibaudeau : Je ne connais pas encore assez bien la géographie en Saskatchewan. Je sais qu'il y a beaucoup de petites villes francophones. À Regina comme tel, je sais que c'est concentré et que les francophones se tiennent ensemble. Dans le secteur où j'habite, l'école française est à proximité et beaucoup de francophones demeurent dans cette région.

Le sénateur Comeau : Dans la province même, cela ressemble un peu au Manitoba, plusieurs petites villes.

M. Thibaudeau : Je crois que, oui.

Le sénateur Comeau : Si je comprends bien, c'est à peu près cinq pour cent de la population de la Saskatchewan?

M. Thibaudeau : Oui, ce sont les chiffres que M. Honey a avancés plus tôt.

Le sénateur Comeau : Certains d'entre nous pensent qu'il y a plusieurs avantages à avoir une présence du gouvernement fédéral à l'extérieur de la ville d'Ottawa. Différentes agences se sont établies dans des régions telles que la vôtre. On a eu des commentaires très positifs de la part des Fransaskois. On a

Edward Island after the Department of Veterans Affairs moved there. Francophones in British Columbia made similar comments about the Canadian Tourism Commission.

There is surely more than a question of language at play there. A federal presence in the regions becomes more than just going to the post office, which is a federal responsibility. I think a stronger bond with the federal government is created with this kind of presence. We should make recommendations to the government as to whether we want to extend this presence all over Canada.

I think that we should consider the advantages very carefully. Of course, Mr. Thibaudeau, you must have thought long and hard, and worried about the impact on families. Do you regret having moved?

Mr. Thibaudeau: Not at all. We started off a bit in the dark, I have to admit. We had lived in the same place forever. We were ready for the challenge, we wanted to explore, to see what was happening elsewhere. As regards the language, we were pleasantly surprised to see the strength of the francophone community there. We were really welcomed like guests. I feel that almost every day. It is a little less obvious at work because we work in English. But outside work, the feeling is very strong.

Senator Comeau: Mr. Honey made a very concrete suggestion about how we can make recommendations to the government, especially under Parts V and VII of the act.

The costs do not seem particularly high to me. We are talking about \$7 million — not a huge amount — to get the number of supervisors up to an acceptable level. That could solve the challenge of being able to work in French. Do the proposals made under Parts V and VII make sense to you?

Mr. Thibaudeau: Yes. I am pleasantly surprised to see that, in conformity with the act aside, this is about instilling one culture that actually allows the two cultures to live together. Mr. Honey convinced me, I can see that it is sincere. It is not just him, there are others in Regina who think the same way. As a newly-arrived francophone, I was pleased to hear that they have the appetite and the intent to go further.

Senator Comeau: We received very positive comments from the community when they came to see us here. They really appreciated the fact that Farm Credit Canada moved there, and became a good citizen from the outset.

Senator Tardif: Thank you for your presentation. I found your brief very interesting. I also have to congratulate you for all your efforts in promoting linguistic duality in this department.

également eu des réactions très positives de la part des gens de l'Île-du-Prince-Édouard, suite au déménagement du ministère des Anciens combattants. Des commentaires semblables ont été faits par les francophones de la Colombie-Britannique au sujet de la Commission canadienne du tourisme.

Il y a donc sûrement plus que la question de la langue dans cette situation. La présence du fédéral dans les régions se fait beaucoup plus sentir que de tout simplement se rendre au bureau de poste, qui est du domaine fédéral. Je pense que cela crée un attachement un peu plus fort au gouvernement fédéral si on peut avoir ce genre de présence. On doit faire des recommandations au gouvernement à savoir si oui ou non on veut continuer cette présence un peu partout au Canada.

Je pense que nous devons en considérer attentivement les avantages. Bien sûr, vous avez sûrement dû songer longuement, monsieur Thibaudeau, à l'inquiétude de l'impact sur les familles. Regrettez-vous votre déménagement?

M. Thibaudeau : Pas du tout. On est parti un peu aveuglément, je dois l'admettre. On habitait au même endroit depuis toujours. On était prêt pour le défi, on voulait explorer, voir ce qui se passait ailleurs. Et en ce qui a trait à la langue, on a été agréablement surpris de voir la force de la communauté francophone sur place. On a été accueilli vraiment comme des invités. Je ressens cela presque tous les jours. C'est certain qu'au travail, c'est un peu moins évident, la langue de travail étant l'anglais. Mais en dehors du cadre de travail, c'est très fort.

Le sénateur Comeau : M. Honey nous a fait une suggestion très concrète sur la façon dont on peut faire des recommandations au gouvernement, surtout d'après les parties V et VII de la loi.

En termes de coûts, cela ne me semble pas énormément élevé. On parle d'environ sept millions de dollars — ce qui n'est pas énorme — afin de pouvoir augmenter le nombre de superviseurs à un niveau acceptable. Cela pourrait, dans des cas comme celui-ci, régler le défi de pouvoir travailler en français. Est-ce que les propositions qui sont faites pour les parties V et VII vous conviennent?

M. Thibaudeau : Oui, je suis agréablement surpris de voir qu'au-delà de se conformer aux langues officielles, il s'agit de pouvoir instaurer une culture qui permet justement à deux cultures de cohabiter ensemble. Et M. Honey m'en a convaincu, c'est très sincère, je le vois. Et il n'y a pas que lui, il y a d'autres gens à Regina qui pensent de la même façon. En tant que francophone qui arrive, c'est plaisant d'entendre qu'on a le goût et l'intention d'aller plus loin.

Le sénateur Comeau : On a eu des commentaires très positifs de la part de la communauté quand ils sont venus nous voir ici. Ils ont beaucoup apprécié le fait que Financement agricole Canada soit déménagé là-bas, et qu'ils sont un bon citoyen depuis ce moment.

Le sénateur Tardif : Merci pour votre présentation. J'ai trouvé votre mémoire très intéressant. Je tiens aussi à vous féliciter pour tous les efforts que vous faites pour faire la promotion de la dualité linguistique dans ce ministère.

I would like to come back to Part V on the language of work. Mr. Thibaudeau, do I understand that you worked for the same department in Ottawa before moving to Regina?

Mr. Thibaudeau: No, I did not work for Farm Credit. I had a number of positions in various departments.

Senator Tardif: You told us that you worked in an anglophone milieu, but that efforts at bilingualism are being made. I recognize that, at the moment, nothing under the act requires you to work in French. Do you have occasion to do so?

Mr. Thibaudeau: Absolutely. I also have two francophone employees who report to me. The situation is unique: One works in an office here in Kanata, the other in Montreal. Of course I work and communicate with them in French. In Regina, there are a lot of francophones outside my sections, and I can talk to them in French.

Senator Tardif: Are meetings conducted in French?

Mr. Thibaudeau: Most, if not all, meetings are in English. There is always a majority of unilingual anglophones around the table which means that the meeting is conducted in English. That is a reality in Regina.

Senator Tardif: Do you have access to work tools in French?

Mr. Thibaudeau: Yes, I make a point of getting a French computer and software. A lot of resources are offered in both languages, like the IT help service. They provide excellent service in French.

Senator Tardif: Can employees be supervised and evaluated in French?

Mr. Thibaudeau: In my case, with my employees, yes.

Senator Tardif: How about you, Krista?

Ms. Kilback: Yes, I certainly have the opportunity to speak in French. The clients I work with come from Ontario. I talk to them in French each week. All my work tools are in French or English.

Senator Tardif: But that is to serve your clients.

Ms. Kilback: My clients are Farm Credit Canada employees.

Senator Tardif: So, just so that I understand, this situation is because the good will and the leadership exists to make it possible. Under the act, you could say that because you are in a designated unilingual area, you do not have to make any effort in that direction.

Je voudrais revenir sur la partie V concernant la langue de travail. Si je comprends bien, monsieur Thibaudeau, vous travailliez déjà à Ottawa avant de déménager à Regina pour ce même ministère?

M. Thibaudeau : Non, je ne travaillais pas pour Financement agricole. J'ai occupé différents postes dans différents ministères.

Le sénateur Tardif : Effectivement, vous avez indiqué que le milieu dans lequel vous travaillez est anglophone, mais qu'il y a des efforts de bilinguisme qui se font. Je reconnais qu'actuellement, selon la loi, il n'y a rien qui vous oblige à travailler en français. Avez-vous des occasions de le faire?

M. Thibaudeau : Absolument. D'ailleurs, il y a deux employés francophones qui se rapportent à moi. La situation est particulière, un des employés travaille dans un bureau ici à Kanata et l'autre à Montréal. Forcément, je travaille et communique avec eux en français. En dehors de mes divisions, à Regina, il y a quand même beaucoup de francophones avec qui je peux m'exprimer en français.

Le sénateur Tardif : Est-ce que les réunions se déroulent en français?

M. Thibaudeau : La majorité des réunions, sinon toutes, sont en anglais. Il y a toujours une majorité d'anglophones unilingues autour de la table ce qui fait en sorte que la réunion se déroulera en anglais. C'est une réalité à Regina.

Le sénateur Tardif : Est-ce que vous avez accès à des outils de travail en français?

M. Thibaudeau : Oui, je me fais un devoir de me procurer un ordinateur et des logiciels en français. Il y a beaucoup de ressources qui sont offertes dans les deux langues, comme le service d'aide en informatique. Ils offrent un excellent service en français.

Le sénateur Tardif : Est-ce que la supervision et l'évaluation des employés peuvent se faire en français?

M. Thibaudeau : En ce qui me concerne, avec mes employés oui.

Le sénateur Tardif : Et pour vous, Krista?

Mme Kilback : Oui, j'ai une chance de parler en français. Les clients avec qui je travaille viennent de l'Ontario. J'ai une chance de parler chaque semaine en français. Tous mes outils sont en français ou en anglais.

Le sénateur Tardif : Mais c'est le service à la clientèle?

Mme Kilback : Mes clients sont les employés de Financement agricole Canada.

Le sénateur Tardif : Si je comprends bien, cette situation existe parce qu'il y a une bonne volonté et un leadership présent pour faciliter ce type d'opération. Selon la loi, on pourrait dire que puisqu'on est dans une région désignée unilingue, on ne fait pas d'efforts en ce sens.

Your suggestions to bring in legislation that would help to cover some associated costs are very interesting. You mentioned a cost of \$7 million. Do language training costs come out of your operating budget?

[English]

Mr. Honey: It comes from our operating budget.

[Translation]

Senator Tardif: So if someone wants language training, this reduces the money that could be available for other initiatives.

[English]

Mr. Honey: That is correct. From our perspective, there is a cost to take the course, a cost to provide the instruction and the instructor, and a cost to back-filling that individual while he or she is away on language training. That is likely as great a cost as the training. As well, infrastructure is required to provide appropriate language training facilities for employees.

[Translation]

Senator Tardif: Are there more requests for language training than funds available to pay for it?

[English]

Mr. Honey: No, we are willing to meet the demand that we have under the act within our operating budget. Perhaps I can clarify where I was coming from relative to the costs. If there are added costs as a result of new regulations, it impacts our competitive situation in the marketplace. We are a commercial Crown corporation. We are self-sustaining. We compete with the major banks across Canada. We would find the dollars to do what we need to do to comply with the regulations of the act.

My point is if those costs increase as a result of new regulations, typically what those businesses would do is pass those on to their customers through their general administrative costs and then the transfer pricing to our customers. I believe that might put us in a position of not being as competitive when compared to the people that we compete with, namely the major banks. That is where I was coming from. We would do what we need to do.

[Translation]

Senator Tardif: Why do you think legislation would result in additional costs?

[English]

Mr. Honey: With respect to the additional regulations, to satisfy the ongoing and increased need for bilingual capability in unilingual areas, we would have to train many more people. I think potentially there would be multiples of the costs we currently have.

Vos suggestions d'apporter une réglementation ainsi que d'aider à couvrir certains coûts associés à cela sont très intéressantes. Vous avez indiqué un coût de sept millions de dollars. Est-ce que ces coûts pour la formation linguistique sortent de vos budgets de fonctionnement?

[Traduction]

M. Honey : Cela fait partie de notre budget d'exploitation.

[Français]

Le sénateur Tardif : Donc, si quelqu'un veut faire de la formation linguistique, cela réduit les sommes qui pourraient être utilisées pour d'autres initiatives?

[Traduction]

M. Honey : C'est exact. Selon nous, il y a des frais associés à la formation; qu'il s'agisse de dispenser l'enseignement, de payer l'enseignant ou de remplacer les personnes qui s'absentent pour suivre les cours. Ces frais seront sans doute aussi élevés que ceux de la formation. De plus, il faudra offrir des installations de formation linguistique appropriées pour les employés.

[Français]

Le sénateur Tardif : Y a-t-il plus de demandes qu'il y a d'argent disponible pour la formation linguistique?

[Traduction]

M. Honey : Non, nous sommes prêts à répondre à la demande, conformément à la loi et dans les limites de notre budget d'exploitation. Je devrais peut-être dire quelques mots à ce sujet. Si la mise en œuvre de nouveaux règlements entraîne des frais supplémentaires, notre capacité concurrentielle sur le marché est touchée. Nous sommes une société d'État commerciale, financièrement autonome. Nous sommes en concurrence avec les grandes banques du pays. Nous trouverons les moyens de nous acquitter de nos obligations prévues dans la loi.

Je souligne que lorsque de nouveaux règlements entraînent des coûts supplémentaires, l'entreprise refile généralement cette augmentation à ses clients sous forme de frais administratifs. À mon avis, nous risquons de ne pas être aussi concurrentiels que nos concurrents, c'est-à-dire les grandes banques. Voilà mon point de vue. Mais nous allons faire ce qu'il faut.

[Français]

Le sénateur Tardif : Pourquoi selon vous y aurait-il des coûts additionnels s'il y avait une réglementation?

[Traduction]

M. Honey : Pour ce qui est des règlements supplémentaires, afin de satisfaire à la nécessité permanente et accrue de ressources bilingues dans les régions unilingues, il nous faudrait offrir de la formation à beaucoup plus de personnes. Nos coûts actuels risquent de se multiplier à mon avis.

To be honest, I have not done any scenario planning around that, but we are anticipating that there would be multiples of the costs. We believe there could be a financial impact on the organization. I would suggest completing analysis of what that might be before we can put our finger on the exact costs.

[Translation]

Mr. Thibaudeau: Greg is trying to say that we are in competition with the big banks and they have no obligation to comply with the act. So the battle becomes a bit tougher.

Senator Tardif: Is it because you would need more staff to provide a work environment where you could work in French? Is that it?

Mr. Thibaudeau: The infrastructure is a bit bigger.

Senator Tardif: So you have to train more people to be able to work in French?

Mr. Thibaudeau: Exactly.

Senator Tardif: And there are not enough bilingual candidates at the moment?

Mr. Thibaudeau: Exactly.

[English]

Senator Keon: Mr. Honey, your organization is a pan-Canadian organization, correct?

Mr. Honey: That is correct.

Senator Keon: You must have a number of customers in New Brunswick, Quebec and Northern Ontario who are francophone; is that correct?

Mr. Honey: That is correct, yes.

Senator Keon: I cannot imagine why you have difficulty recruiting to your office other than people might not want to move from Sudbury to Regina or from Quebec City to Regina. It seems to me that it would be relatively straightforward to recruit francophone people into this organization.

The major banks do not have trouble recruiting francophone people, do they?

Mr. Honey: We do not have trouble recruiting francophone people into the regions in which we are providing service in French. We do have 102 offices across Canada. In those areas where we have to provide the services, when we must enhance, improve and grow our bilingual capability in Regina, there is a very small bilingual population in Regina and Saskatchewan from which to draw.

As Mr. Thibaudeau said, and is a living example, to recruit bilingual people where there is such a small population in Regina, the difficulty we see is in providing the head office services for those employees that are serving our customers on the front line.

Pour être honnête, je n'ai pas élaboré de scénario, mais nous prévoyons des coûts additionnels. Nous estimons qu'il pourrait y avoir des conséquences financières pour l'organisation. Je proposerais de faire d'abord une analyse des répercussions avant de déterminer les coûts exacts.

[Français]

M. Thibaudeau : Ce que Greg tente de dire, c'est que nous sommes en compétition avec les grandes banques, qui elles n'ont pas ce devoir de se conformer aux langues officielles. La bataille devient donc un peu plus difficile.

Le sénateur Tardif : C'est parce que cela prendrait plus de personnel afin d'offrir un milieu de travail permettant de travailler en français. C'est cela?

M. Thibaudeau : C'est une infrastructure un peu plus importante.

Le sénateur Tardif : Il faudrait donc former plus de gens pour pouvoir travailler en français?

M. Thibaudeau : Exact.

Le sénateur Tardif : Et il n'y a pas suffisamment de candidats bilingues en ce moment?

M. Thibaudeau : Exact.

[Traduction]

Le sénateur Keon : Monsieur Honey, si je ne me trompe pas, votre organisation est pancanadienne, n'est-ce pas?

M. Honey : C'est exact.

Le sénateur Keon : Vous devez avoir une clientèle francophone au Nouveau-Brunswick, au Québec et dans le nord de l'Ontario.

M. Honey : Tout à fait.

Le sénateur Keon : Je n'arrive pas à comprendre pourquoi vous avez de la difficulté à recruter des gens, outre ceux qui ne veulent pas quitter Sudbury ou Québec pour aller travailler à Regina. Il me semble que cela ne devrait pas être compliqué de recruter des francophones au sein de votre organisation.

Les grandes banques ont-elles du mal à embaucher des francophones?

M. Honey : Nous n'avons pas de mal à recruter des francophones dans les régions où nous offrons des services en français. Nous avons 102 bureaux au Canada. Lorsque nous devons améliorer et accroître notre capacité de fournir des services bilingues à Regina, nous sommes limités car il y a très peu de gens bilingues à Regina et en Saskatchewan en général.

Comme M. Thibaudeau l'a fait remarquer, et c'est un exemple révélateur, lorsque nous recrutons des personnes bilingues dans une si petite population à Regina, il nous est difficile de créer un milieu de travail bilingue pour ces employés qui servent nos clients.

Senator Keon: As people climb the corporate ladder from your 102 regional offices, would you not have a supply of bilingual people from those corporate offices to come into offices in Regina?

Mr. Honey: We would definitely have some; however, the biggest impediment we have is recruiting those people to the Prairies and to Saskatchewan.

Many of them have agricultural backgrounds. They have gone to agricultural schools and typically have a post-secondary education. We will employ them as account managers, which is our biggest job family. They would be out providing financing for the agricultural community. Those folks do not relocate easily. They have roots in their communities, and they love where their communities. That has been one of our biggest challenges, to be honest.

Senator Keon: Especially once the kids make their friends. I have lived through that myself.

Ms. Kilback, your French immersion, I assume, occurred in secondary education, correct?

Ms. Kilback: Right, in elementary and high school, yes.

Senator Keon: Did you have any exposure to French during your post-secondary education?

Ms. Kilback: I took a couple of classes in French, but my degree was in administration, so a very small amount.

Senator Keon: Did you have any difficulty maintaining fluency in your language?

Ms. Kilback: No, I was quite fortunate to obtain employment in the francophone community of Regina. I worked in an environment where I could speak French daily, and it allowed me to keep practicing my French and to use it on a daily basis.

Senator Keon: That is very interesting. Thank you.

[Translation]

Senator Tardif: You mentioned that you began the process of developing your official languages strategy in August 2006, and that you have tried to integrate Parts IV, V, VI and VII of the Official Languages Act. I think that it is important to see all the parts of the Official Languages Act as a whole, and I congratulate you. As well, it was a voluntary effort on your part.

Is there a link between what you are doing and the latest amendments to the Official Languages Act that deal with the need to take positive measures? Has your thinking gone in that direction?

[English]

Mr. Honey: Absolutely, I believe they will support our strategy. I also agree with you that we need to look at the Official Languages Act as a whole, not in pieces or in parts. Positive measures will help.

Le sénateur Keon : Étant donné que les gens gravissent les échelons dans vos 102 bureaux régionaux, n'y a-t-il pas suffisamment de gens bilingues parmi eux qui pourraient être affectés à Regina?

M. Honey : Certainement, toutefois, le plus difficile, c'est de recruter ces gens dans les Prairies et en Saskatchewan.

Beaucoup ont de l'expérience en agriculture. Ils ont fait des études dans ce domaine et ont normalement un diplôme d'études postsecondaires. Nous leur confions des postes de directeurs des comptes, notre plus grande famille d'emplois. Ils offrent des services financiers aux agriculteurs. Ces gens ne déménagent pas facilement; ils ont des racines dans leur communauté. À vrai dire, cela a été l'un de nos plus gros problèmes.

Le sénateur Keon : Surtout lorsque les enfants se sont fait des amis. J'ai moi-même vécu cette situation.

Madame Kilback, je suppose que vous avez eu votre immersion en français pendant vos études secondaires, n'est-ce pas?

Mme Kilback : Effectivement, à l'école primaire et secondaire.

Le sénateur Keon : Avez-vous été en contact avec des francophones pendant vos études postsecondaires?

Mme Kilback : J'ai pris quelques cours en français, mais comme j'étudiais en administration, il n'y en avait pas beaucoup.

Le sénateur Keon : Avez-vous eu souvent l'occasion de parler français?

Mme Kilback : Oui, en fait, j'ai eu la chance d'obtenir un emploi dans la communauté francophone de Regina. J'ai travaillé dans un milieu où je pouvais parler français tous les jours; j'ai donc pu le pratiquer suffisamment.

Le sénateur Keon : C'est très intéressant. Merci.

[Français]

Le sénateur Tardif : Vous avez mentionné avoir amorcé le processus d'élaboration de votre stratégie en matière de langues officielles en août 2006, et que vous avez dans ce processus essayé d'intégrer les parties IV, V, VI et VII de la Loi sur les langues officielles. Je pense que c'est important de voir l'ensemble des parties de la Loi sur les langues officielles comme un tout et je vous en félicite. De plus, cette initiative était volontaire de votre part.

Existe-t-il un lien entre ce que vous faites et l'adoption des derniers amendements à la Loi sur les langues officielles portant sur la nécessité d'apporter des mesures positives? Votre réflexion s'est-elle effectuée en ce sens?

[Traduction]

M. Honey : Absolument, je crois qu'on appuiera notre stratégie. Je suis également d'accord avec vous sur le fait que nous devons voir la Loi sur les langues officielles comme un tout et ne pas la morceler. Des mesures positives seront utiles.

The general focus and thrust of our strategy is to ensure that, working backwards from the desired customer experience, we really improve the values we demonstrate to our employees. We must focus on values such as respect, trust and integrity that we demonstrate by being able to communicate with them in their official language. We must look for ways to do that organizationally while looking for positive measures ourselves.

[Translation]

Senator Tardif: How do you feel about Part VII of the Official Languages Act as it pertains to the support of official language minority communities?

[English]

Mr. Honey: From the perspective of developing a strategy to enhance the vitality of minority communities, it is necessary for us in the communities we represent and in which we operate, to do whatever we can to support bilingualism and linguistic duality. We are looking at every opportunity to do that through things like our community investment program and through supporting, with our employees and volunteers, associations like the French community in Regina.

We also believe that in developing our strategy we need to consult the minority communities so that we understand and hear from them what is important. It is not only what we think but what they think from the perspective of what Farm Credit Canada can do for them. The confluence of all of that will give us a strong strategy. The other thing that is important is the ability to link that strategy to business, ensuring that we are making good business decisions. With all of that, we enhance the community through our economic efforts and through our vitality from an agricultural and economic standpoint, and support that from a linguistic standpoint.

[Translation]

Senator Tardif: At the moment, do you have a mechanism by which to consult with francophone communities?

[English]

Mr. Honey: We do not have a formal one. We have done much consultation in Regina and throughout Saskatchewan. Although we have not yet thought it out, as the strategy proceeds we will put in place a consultation mechanism.

[Translation]

Senator Tardif: Certainly. The positive measures involve, in part, community consultations, and I am happy to hear you mention that in your planning. Do you think that it would be useful for employees in a head office in Regina to have their rights to language of work officially guaranteed?

[English]

Mr. Honey: Yes.

Notre stratégie vise à renforcer les valeurs que nous prônons, c'est-à-dire le respect, la confiance et l'intégrité. En plus de répondre aux besoins de la clientèle, nous favorisons un milieu de travail propice à l'utilisation des deux langues officielles. Nous devons trouver des moyens de le faire de façon organisationnelle tout en cherchant à appliquer des mesures positives.

[Français]

Le sénateur Tardif : Comment envisagez-vous la partie VII de la Loi sur les langues officielles concernant l'appui aux communautés de langue officielle minoritaires?

[Traduction]

M. Honey : Pour élaborer une stratégie visant à favoriser l'épanouissement des communautés minoritaires, nous devons faire notre possible pour promouvoir le bilinguisme et la dualité linguistique, que ce soit dans les communautés que nous représentons ou celles dans lesquelles nous travaillons. Nous ne manquons aucune occasion de le faire, soit par l'intermédiaire de notre programme d'investissement communautaire, soit en soutenant, en collaboration avec nos employés et bénévoles, des associations comme la communauté fransaskoise de Regina.

Nous croyons aussi qu'il est nécessaire de consulter les communautés minoritaires afin de comprendre ce qui compte réellement à leurs yeux. Il ne s'agit pas de ce que nous pensons, mais bien de ce qu'elles croient que Financement agricole Canada peut faire pour elles. Toutes ces mesures nous permettront d'avoir une stratégie solide. Il est également important de pouvoir lier cette stratégie à l'entreprise pour prendre les bonnes décisions opérationnelles. Ainsi, nous contribuons à l'épanouissement des minorités francophones, grâce à nos efforts sur les plans économique, agricole et linguistique.

[Français]

Le sénateur Tardif : Avez-vous en ce moment un mécanisme de consultation avec les communautés francophones?

[Traduction]

M. Honey : Pas officiellement. Nous avons tenu beaucoup de consultations à Regina et partout en Saskatchewan. Bien que nous n'y ayons pas encore réfléchi sérieusement, à mesure que progressera la stratégie, nous mettrons en place un mécanisme de consultation.

[Français]

Le sénateur Tardif : Certainement. Une partie des mesures positives implique la consultation auprès des communautés, j'étais donc heureuse d'en entendre parler dans votre planification. Selon vous, serait-il utile pour les employés d'un siège social à Regina de se voir garantir officiellement leurs droits en matière de langue de travail?

[Traduction]

M. Honey : Oui.

[Translation]

Senator Tardif: With support, according to what you have said. You also mentioned that you have helped other offices, I think, plan their work on official languages. On page 6, paragraph 14, you mentioned that Farm Credit Canada has also taken a leadership role in official languages in government circles over and above your main mandate. Your employees and your managers have helped other federal agencies in western Canada, and the Government of Saskatchewan, to design their services in French. Can you tell me which agencies they were?

[English]

Mr. Honey: I believe it was the Saskatchewan provincial government. I believe you heard from Ms. Marie-France Kenny who worked with the provincial government to recruit francophones to Saskatchewan.

[Translation]

Senator Tardif: Your other suggestion to our committee was that you would like to submit an annual report about Part VII of the Official Languages Act to the Public Service Human Resources Management Agency of Canada. Could you give me some more information on that, such as why you think it would be a good way to address certain requirements?

[English]

Mr. Honey: Have I gone out on a limb by saying that?

[Translation]

Senator Tardif: No, it is an interesting suggestion.

[English]

Mr. Honey: I am just checking. I believe it is a question of accountability. We do work through reports. We have reports that give the Government of Canada an opportunity to view our activities on official languages, as an example, but also on things like the Employment Equity Act. We do live by reports and prepare them.

From my perspective, as long as it is not too onerous a report, as we are a small organization, it is a way to give the government information about how we are doing what we say we will do and what we are required to do under the act.

[Translation]

The Chairman: I have a question for you, sir. As I understand it, you are suggesting that the Government of Canada should make a regulation under Part V of the Official Languages Act. In order to be sure that the regulation is put in place effectively, additional costs would clearly have to be borne. My understanding is that the extra costs would mostly be for recruiting bilingual people from other regions, to get them to come, and to encourage them to work in your offices. Then there

[Français]

Le sénateur Tardif : Avec appui, selon ce que vous avez dit. Vous avez indiqué aussi que vous avez aidé d'autres bureaux, je pense, à planifier leur travail sur les langues officielles. À la page 6, au paragraphe 14, vous avez indiqué que Financement agricole Canada a aussi assumé un rôle de leadership en matière de langues officielles au sein de cercles gouvernementaux au-delà de votre mandat premier. Vos employés et les cadres ont aidé d'autres agences fédérales dans l'Ouest canadien et le gouvernement de la Saskatchewan dans la conception de leurs services en français. Pouvez-vous nous faire part de qui était ces agences?

[Traduction]

M. Honey : Si je ne m'abuse, il s'agit du gouvernement saskatchewanais. Je crois que vous avez entendu Mme Marie-France Kenny qui, de concert avec le gouvernement provincial, s'est employée à recruter des francophones en Saskatchewan.

[Français]

Le sénateur Tardif : Votre autre suggestion à notre comité était que vous voudriez soumettre un rapport annuel portant sur la partie VII de la Loi sur les langues officielles à l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada. Pouvez-vous nous donner davantage d'informations, à savoir pourquoi vous trouvez que ce serait une bonne façon de répondre à certaines exigences?

[Traduction]

M. Honey : Est-ce que je prends des risques en disant cela?

[Français]

Le sénateur Tardif : Non, c'est une suggestion intéressante.

[Traduction]

M. Honey : Je ne fais qu'y songer pour l'instant, mais je crois que c'est une question de reddition des comptes. Nous travaillons avec des rapports. Ceux-ci permettent au gouvernement fédéral de prendre connaissance de nos activités visant à promouvoir les langues officielles et l'équité en matière d'emploi, entre autres. Nous accordons une grande importance aux rapports.

Bien entendu, le rapport ne doit pas être trop long étant donné que nous sommes une petite organisation, mais à mon avis, c'est un bon moyen d'informer le gouvernement sur la façon dont nous comptons procéder et sur nos obligations en vertu de la loi.

[Français]

La présidente : J'ai une question pour vous, monsieur. Si je comprends bien, vous nous suggérez que le gouvernement du Canada adopte un règlement en vertu de la partie V de la Loi sur les langues officielles. Pour assurer une mise en œuvre efficace de ce règlement, il y aurait évidemment des coûts supplémentaires qui auraient à être défrayés. Ces coûts supplémentaires, si je comprends bien, portent surtout sur le recrutement des gens bilingues venant d'autres régions, pour les faire venir et les inciter

is always the matter of moving and training expenses. If this was the case, the extra costs associated with the regulation would be considerable.

It happened in your case, and everything is going well, but that is because there was really good will shown by yourself and by others. What I would like you to explain to us a little more, Mr. Honey, is how far do we go to consider implementation successful? From the experience you have gone through, are there other important factors that should be considered if we are going to go so far as to recommend a regulation?

[English]

Mr. Honey: I absolutely believe that there are. I will begin with leadership. You mentioned that leadership is critical. When an organization decentralizes from the National Capital Region to Regina, for example, active and visible sponsorship of the leadership is absolutely necessary. As you observed, we did that voluntarily because we believe it is good business. The federal government could assist in helping the understanding of that sort of impact on the transition. That would be a leadership-type program. I have not formulated the details of this yet.

There could also be support for organizations to link the benefits of linguistic duality to their business. I cannot anticipate what they would be because I do not know what the agencies are. For example, if there is a business case for improving the linguistic ability of FCC, and if the federal government could provide expertise to help us understand and to put a business case together, that would be very beneficial.

From an infrastructure standpoint, it would be very helpful to assist with the advance work prior to the decentralization by working with community associations in the recipient community. In Regina, it would be the communauté francosaskoise and other such organizations, as well as the city of Regina. It is important that they understand that the decentralization of an organization out of the National Capital Region to a unilingual region would be very much enhanced by a partnership with the local government. From an awareness standpoint, that means of support would be very beneficial to our organizations. It is also important to help organizations understand how to develop partnerships with schools at all levels, language institutions and the francophone community.

Those are my ideas and although they are not thought out in detail, they could be beneficial to organizations decentralizing from Ottawa.

The Chairman: This would require additional work on your part if it were to come into effect.

Mr. Honey: Yes, it would mean work on my part and on the part of other organizations like mine.

The Chairman: If I may ask, what is in it for Farm Credit Canada?

Mr. Honey: Are you asking about the benefits to Farm Credit Canada?

à venir travailler à vos bureaux. Puis, il y a toujours la question du déménagement et de la formation. Ce serait donc des coûts supplémentaires importants reliés à un règlement, si c'était le cas.

Dans votre cas, c'est arrivé chez vous, cela va bien, mais c'était parce qu'il y avait une très grande volonté, de votre part et de la part des autres. Ce que j'aimerais que vous nous expliquiez un peu plus, monsieur Honey, c'est jusqu'où irait une mise en œuvre efficace? Est-ce que, d'après l'expérience que vous avez vécue, il y aurait d'autres facteurs importants qui devraient être considérés, si nous allions aussi loin que de recommander un règlement?

[Traduction]

M. Honey : Absolument. Je vais commencer par le leadership. Vous avez affirmé que le leadership était essentiel. Lorsqu'une organisation quitte la région de la capitale nationale pour s'établir à Regina, par exemple, il est nécessaire que la direction assure un soutien actif et concret. Comme vous l'avez observé, nous l'avons fait de notre plein gré parce que nous estimons que c'est une stratégie avisée. Le gouvernement fédéral peut aider à faire comprendre les répercussions sur la transition. Ce serait en quelque sorte un programme de leadership, mais je ne me suis pas encore penché sur les détails.

Il pourrait également appuyer les organisations pour leur permettre de voir ce que le bilinguisme apporterait à leur entreprise. Toutefois, je ne peux pas présumer de ce qu'il ferait parce que je ne connais pas les organismes. Par exemple, s'il est rentable d'améliorer la capacité linguistique de FAC, et si le gouvernement fédéral peut offrir son expertise pour nous aider à comprendre et à constituer un dossier, ce serait très bénéfique.

Du point de vue des infrastructures, le gouvernement pourrait très bien contribuer à faire avancer le dossier, avant la décentralisation, en travaillant avec les associations communautaires de la communauté d'accueil. À Regina, ce serait la communauté francosaskoise et d'autres organisations, de même que la ville de Regina. Il est important de comprendre que le déménagement d'une organisation de la région de la capitale nationale dans une région unilingue se fait beaucoup plus facilement avec l'aide de l'administration locale. Cette forme de soutien serait très profitable pour nos organisations sur le plan de la sensibilisation. Il faut également aider les organisations à comprendre comment établir des partenariats avec des écoles, tous niveaux confondus, des institutions linguistiques et la communauté francophone.

Ce sont mes idées, et bien qu'elles ne soient pas très développées, elles seraient fort utiles pour les organisations relocalisées.

La présidente : S'il venait à entrer en vigueur, cela nécessiterait plus de travail de votre part.

M. Honey : Effectivement, de ma part et de celle d'autres organisations comme la mienne.

La présidente : Puis-je vous demander ce que cela représente pour Financement agricole Canada?

M. Honey : En termes d'avantages?

The Chairman: Yes.

Mr. Honey: We are very proud of the fact that we are an employer of choice. We are one of the 50 best companies to work for in Canada as outlined by the Hewitt Associates survey along with *The Globe and Mail*. We are proud of our accomplishment, and I am passionate about it. We became one of the 50 best employers in Canada by incorporating a culture of respect, integrity and trust. Our employees feel that culture.

Employees such as Mr. Thibaudeau feel respected, even in a unilingual community like Regina, because the infrastructure is in place for him. He feels respect and the payoff for us is that employees want to work for us in a very hot market, although I do not mean Regina specifically. The demographics of the world are such that there is a war for talent. We want to win the war for talent and that is how it is accomplished. That is my humble opinion.

[Translation]

The Chairman: Mr. Thibaudeau, do you have anything to add?

Mr. Thibaudeau: No.

The Chairman: Ms. Kilback?

[English]

Ms. Kilback: I will add that it also enhances the employee experience.

Senator Comeau: I read through your excellent presentation and found that the flow of it was good and the information detailed. That led me to think that if we are to look at relocation in the future, we must look at lessons learned from previous relocations.

The Farm Credit Corporation is one of the first to be relocated. It must have been close to the move of Veterans Affairs.

Mr. Honey: That is correct.

Senator Comeau: Have you been asked by officials in Ottawa to make a presentation of your expenses?

Mr. Honey: To my knowledge, we have not been asked, but I would be happy to make such a presentation.

Senator Comeau: In the great machinery of government in Ottawa, we have thousands of employees preparing all kinds of documents. You would think that one department would want to learn from the three or four government agencies that have moved. In that way, they could prepare a just-in-case scenario in case the government-of-the-day asks them to relocate. It would be good to be prepared to provide the advantages, disadvantages, negatives and positives and lessons learned so that mistakes could be avoided.

I find it odd that you have not been asked by someone somewhere to make that case.

La présidente : Oui.

M. Honey : Nous sommes très fiers d'être considérés comme un employeur de choix. D'après les résultats du sondage mené par Hewitt Associates et publié dans le *Globe and Mail*, nous nous classons parmi les 50 meilleurs employeurs au Canada. Nous nous enorgueillons d'avoir réalisé un tel exploit, et c'est quelque chose qui me tient énormément à cœur. Si nous figurons parmi les 50 meilleurs employeurs canadiens, c'est parce que nous avons su miser sur le respect, l'intégrité et la confiance, et nos employés en sont conscients.

Des employés comme M. Thibaudeau se sentent respectés, même dans une communauté unilingue comme Regina, parce ce qu'ils profitent de certaines infrastructures. Les gens s'y sentent bien et l'avantage, c'est qu'ils souhaitent travailler pour nous dans un marché très stimulant, bien que je ne parle pas précisément de Regina. Compte tenu de la conjoncture démographique dans le monde, il y a une guerre de talents, et si nous voulons la gagner, c'est ainsi que cela fonctionne. C'est mon opinion.

[Français]

La présidente : Monsieur Thibaudeau, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Thibaudeau : Non.

La présidente : Madame Kilback?

[Traduction]

Mme Kilback : J'ajouterais que cela enrichit l'expérience de travail de l'employé.

Le sénateur Comeau : J'ai parcouru votre excellent mémoire, et j'ai trouvé qu'il était bien structuré et détaillé. Cela m'a amené à penser que si nous devons déménager dans l'avenir, nous devrions tirer des leçons des relocalisations antérieures.

Financement agricole Canada a été l'une des premières à déménager en région, presque en même temps que le ministère des Anciens combattants.

M. Honey : Tout à fait.

Le sénateur Comeau : Des fonctionnaires d'Ottawa vous ont-ils demandé de rendre des comptes sur vos dépenses?

M. Honey : À ma connaissance, non, mais je serais heureux de le faire.

Le sénateur Comeau : Dans tout l'appareil gouvernemental à Ottawa, il y a des milliers d'employés qui rédigent toutes sortes de documents. Des ministères pourraient apprendre de l'expérience des trois ou quatre organismes gouvernementaux qui ont été relocalisés. Ainsi, ils pourraient imaginer un scénario au cas où le gouvernement actuel les décentraliserait. Ce serait bien de connaître les avantages, les inconvénients, les réussites comme les échecs, pour éviter de commettre des erreurs.

Je trouve cela étrange qu'on ne vous ait pas demandé ces renseignements.

Mr. Honey: I cannot say categorically that we have not been asked. I have been with FCC for seven years and, to my knowledge, we have not been asked.

Senator Comeau: If the request had been made during the past seven years, there would have been a request for an update. Perhaps the committee might look at why the House of Commons does not have a ministry of relocation.

Mr. Honey: Having a central agency to gather all of that intelligence to help with relocation, at least when the agency is decentralizing, would be a good idea.

Senator Comeau: It could be under Treasury Board or the Privy Council Office. We will do a bit of digging to see what we can find.

Senator Tardif: We will start the ball rolling.

Senator Comeau: Each case must be handled differently when a department is moved, regardless of where, and made to fit the circumstances.

The lessons that you have learned and the advice that you have given us today on leadership and the Official Languages Act have been positive feedback on decentralization and will be helpful to the committee for its report.

The question of leadership seems to arise time after time and because you are not being forced by the department or by the government, it is apparent that someone somewhere has made the right decision.

My last question concerns the board of directors of the FCC. How many directors do you have on the board? How many of them are bilingual?

Mr. Honey: I would have to research that information.

Senator Comeau: We could access it on the internet but perhaps you could obtain the information for the committee.

[Translation]

The Chairman: If my colleagues have no further questions, I would like to offer you my very sincere thanks, Ms. Kilback, gentlemen.

[English]

Your presentation was great, as was the document that you sent to the committee prior to today's meeting.

[Translation]

Thank you very much. Please be assured that we will be carefully considering any recommendations we may make to the government.

If you wish, you may now leave, but the committee must continue its work.

We now have to consider a draft budget prepared for the committee's general study. Do you all have in front of you the copy you received as you came in?

M. Honey : Je ne dis pas catégoriquement qu'on ne nous les a pas demandés. Je travaille pour FAC depuis sept ans et, autant que je me souviens, cela n'a jamais été fait.

Le sénateur Comeau : Si on vous l'avait demandé au cours des sept dernières années, on vous demanderait une mise à jour. Le comité pourrait peut-être voir pourquoi la Chambre des communes n'a pas de ministère responsable de la relocalisation.

M. Honey : Ce serait bien qu'un organisme central rassemble tous les renseignements pour faciliter la relocalisation, au moins lorsque l'organisation déménage.

Le sénateur Comeau : Le Conseil du Trésor ou le Bureau du Conseil privé pourraient s'en charger. Nous allons fouiller un peu pour voir ce que nous pouvons trouver.

Le sénateur Tardif : Nous enclencherons le processus.

Le sénateur Comeau : Lorsqu'on décide de relocaliser un ministère, peu importe où, on doit tenir compte des circonstances parce que chaque cas est unique.

Les leçons que vous avez tirées et les conseils que vous nous avez donnés aujourd'hui sur le leadership et sur la Loi sur les langues officielles nous ont permis de voir la décentralisation comme quelque chose de positif et nous aideront dans la rédaction de notre rapport.

La question du leadership semble revenir sans cesse, et parce que vous n'êtes pas forcé par le ministère ou le gouvernement, il est évident que quelqu'un, quelque part, a pris une bonne décision.

Ma dernière question concerne le conseil d'administration de FAC. Combien de directeurs siègent au conseil, et parmi eux, combien sont bilingues?

M. Honey : Je vais devoir me renseigner là-dessus.

Le sénateur Comeau : Nous pourrions certainement obtenir cette information sur Internet, mais vous pourriez peut-être le faire pour nous.

[Français]

La présidente : Si mes collègues n'ont plus de questions, j'aimerais très sincèrement vous remercier, madame et messieurs.

[Traduction]

Votre exposé était excellent, tout comme le document que vous avez fait parvenir au comité avant la séance.

[Français]

Je vous remercie beaucoup et soyez assurés que nous allons examiner attentivement nos éventuelles recommandations au gouvernement.

Si vous voulez, vous pouvez maintenant quitter, mais le comité doit continuer son travail.

Nous devons maintenant examiner l'ébauche d'un budget préparé pour l'étude générale du comité. Vous avez tous devant vous l'exemplaire qui vous a été remis à votre arrivée?

The budget was developed to match the work plan that we discussed at our last meeting. Are there any questions on the budget you have received?

Senator Tardif: I see that the Olympic Games project is broken down. How do we know which other projects are approved in the budget?

Josée Thérien, Clerk of the Committee: At the moment, the budget reflects what was discussed in committee.

Several other budgets were discussed.

Senator Tardif: Okay.

Ms. Thérien: Or they are specific topics like, for example, Bill S-3, which does not have specific expenses.

Senator Tardif: But, they could. . .

Ms. Thérien: We can always ask for a supplementary budget.

Senator Tardif: What happens if people come before the committee and ask for their expenses to be reimbursed?

Ms. Thérien: That is not part of the committee's budget. Witnesses' travel expenses are paid from another budget.

Senator Tardif: What happens if we go out to a community?

Ms. Thérien: We could ask for a supplementary budget.

The Chairman: This budget just contains travel expenses for the hearings in Whistler and Vancouver so that we can follow up on the work we have done on the Olympic Games.

Next week, we can discuss specific projects such as the study of culture. This will be a specific order of reference that will come with a specific budget. If we have to add more travel, we can always ask for a supplementary budget. So this budget has the funds necessary for us to conduct our regular meetings and discuss the matters that were brought to the committee's attention last week.

Senator Comeau: Madam Chairman, do we not have to submit a budget for the whole year at the beginning of the year? If we want to ask for a supplementary budget later, are we going to be in a good position? I only ask because budgets are now being reviewed.

Ms. Thérien: As much as possible, committees are asked to submit budgets for the entire year. But the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration completely understands that a committee's needs can change during the year.

Senator Tardif: Is there enough money available?

Ms. Thérien: We have never run out before.

Le budget a été développé en fonction du plan de travail que nous avons discuté à la dernière réunion. Y a-t-il des questions au sujet du budget qui vous a été remis?

Le sénateur Tardif : Je vois qu'il y a une suite concernant les Jeux olympiques. Comment sait-on quels autres projets sont approuvés à l'intérieur du budget?

Josée Thérien, greffière du comité : Pour le moment, le budget reflète ce qui a été discuté en comité.

Concernant les autres projets qui ont été discutés, il s'agit de différents budgets.

Le sénateur Tardif : D'accord.

Mme Thérien : Ou bien ce sont des sujets précis comme, par exemple, le projet de loi S-3, qui ne font pas l'objet de dépenses spécifiques.

Le sénateur Tardif : Cependant, ils pourraient...

Mme Thérien : On peut toujours demander un budget supplémentaire.

Le sénateur Tardif : Et si, par exemple, des gens comparaissent devant le comité et demandent un remboursement de leurs dépenses.

Mme Thérien : Cela ne fait pas partie du budget du comité. Les frais de déplacement des témoins sont déboursés par un autre budget.

Le sénateur Tardif : Et si nous nous rendions dans une communauté?

Mme Thérien : On pourrait demander un budget supplémentaire.

La présidente : Ce budget comporte des frais de déplacement uniquement pour les audiences à Vancouver et Whistler afin d'effectuer un suivi au travail que nous avons fait concernant les Jeux olympiques.

La semaine prochaine, nous allons discuter de projets spécifiques tels que l'étude concernant le domaine culturel. Ce sera un ordre de renvoi spécifique avec un budget spécifique. Si d'autres déplacements devaient s'ajouter, nous pourrions toujours demander un budget supplémentaire. Ce budget contient donc les fonds nécessaires au déroulement de nos réunions régulières pour discuter des sujets qui ont été portés à l'attention du comité la semaine dernière.

Le sénateur Comeau : Madame la présidente, ne doit-on pas au début de l'année soumettre un budget pour toute l'année? Si nous voulons plus tard demander un budget supplémentaire, serons-nous dans une position avantageuse? Je mentionne cela parce que l'évaluation des budgets est en cours.

Mme Thérien : Autant que possible, on demande que les comités déposent un budget pour l'année complète. Mais le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration comprend parfaitement que les besoins du comité peuvent changer durant l'année.

Le sénateur Tardif : Il y a suffisamment de fonds disponibles?

Mme Thérien : Ce n'est jamais arrivé qu'il en ait manqué.

[English]

Senator Keon: It seems straightforward to me unless there are other considerations. It is well prepared and a modest budget.

[Translation]

Senator Tardif: I think I am happy with the explanations I have received, Madam Chairman.

The Chairman: Can I have a motion to adopt the budget?

Senator Comeau: I move to adopt the budget.

The Chairman: All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Thank you very much. We are now going to proceed in camera to discuss the committee's future work, but we will first adjourn the meeting for five minutes to give people time to leave the meeting room.

The committee continued in camera.

[Traduction]

Le sénateur Keon : À moins qu'il n'y ait d'autres éléments à prendre en considération, il semble être ce qu'il y a de plus simple. C'est un budget modeste et bien préparé.

[Français]

Le sénateur Tardif : Je crois que cela va avec les explications que j'ai reçues, madame la présidente.

La présidente : Est-ce qu'un sénateur pourrait proposer l'adoption du budget?

Le sénateur Comeau : Je propose l'adoption du budget.

La présidente : Êtes-vous d'accord?

Des voix : D'accord.

La présidente : Merci beaucoup. Nous allons maintenant procéder à huis clos afin de discuter des travaux futurs du comité, mais allons auparavant suspendre la séance pendant cinq minutes afin de permettre aux gens de quitter la salle de réunion.

Le comité se poursuit ses travaux à huis clos.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

APPEARING

Monday, April 16, 2007

The Honourable Josée Verner, P.C., M.P., Minister for La
Francophonie and Official Languages.

WITNESSES

Monday, April 16, 2007

Canadian Heritage:

Hubert Lussier, Director General, Official Languages Support
Programs;

Jérôme Moisan, Senior Director, Official Languages Secretariat;

Diane Fulford, Assistant Deputy Minister, Citizenship and
Heritage.

Monday, April 23, 2007

Farm Credit Canada:

Greg Honey, Senior Vice-President, Human Resources;

Michel Thibaudeau, Director, Corporation Audit;

Krista Kilback, Business Partner, Human Resources.

COMPARAÎT

Le lundi 16 avril 2007

L'honorable Josée Verner, C.P., députée, ministre de la
Francophonie et des Langues officielles.

TÉMOINS

Le lundi 16 avril 2007

Patrimoine canadien :

Hubert Lussier, directeur général, Programmes d'appui aux langues
officielles;

Jérôme Moisan, directeur principal, Secrétariat des langues
officielles;

Diane Fulford, sous-ministre adjointe, Citoyenneté et patrimoine.

Le lundi 23 avril 2007

Financement agricole Canada :

Greg Honey, vice-président principal, Ressources humaines;

Michel Thibaudeau, directeur principal, Vérification;

Krista Kilback, partenaire d'affaires, Ressources humaines.